DOCUMENT A
SAC-130823

SAC-130823

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Réunion du SÉNAT ACADÉMIQUE

Le vendredi 23 août 2013

à 8 h 30

Salon du chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

Ordre du jour adopté		Action	Document (X)	Responsable
1.	Ouverture			R. Théberge
2.	Présidence d'assemblée	Décision		R. Théberge
3.	Constatation de la régularité de la convocation	Information		L. Castonguay
4.	Vérification du droit de présence	Information		L. Castonguay
5.	Correspondance	Information		Présidence
6.	Adoption de l'ordre du jour	Décision	X	Présidence
7.	Adoption des procès-verbaux SAC-130307 et SAC-130503	Décision	X	Présidence
8.	Affaires découlant du procès-verbal SAC-130503			Présidence
	8.1 (7.1) Règlements de l'Université de Moncton, la définition du corps professoral et l'effet sur les élections des sénatrices et des sénateurs	Information		R. Théberge
	8.2 (7.2) Rapport du Comité *ad hoc* sur la viabilité des programmes et leur impact sur l'avenir de l'Université	Information		J.-F. Richard
	8.3 (7.3) Uniformisation des normes d'enregistrement des réunions, d'archivage et de rédaction des procès-verbaux du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs	Information		M.-N. Ryan
	8.4 (7.4) Normes linguistiques (Conseil de la langue française)	Information		S. Blain
	8.5 (7.5) Comité *ad hoc* sur les droits des étudiantes et des étudiants	Information		R. Théberge
	8.6 Autres			Présidence
9.	Rapports annuels des comités permanents du Sénat académique			
	9.1 Comité d'appel du Sénat académique	Réception	X	L. Castonguay
	9.2 Comité d'attestation d'études	Réception	X	L. Castonguay
	9.3 Comité des programmes	Réception	X	N. Boucher
	9.4 Conseil de la langue française	Réception	X	S. Blain

verso ☞

Ordre du jour adopté		Action	Document (X)	Responsable
10.	Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche[1]	Réception	X	N. Boucher
11.	Rapport annuel du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales	Réception	X	M.-L. Lord
12.	Nominations	Décision	X	Présidence
	12.1 Comité conjoint de la planification (J.-P. Couturier[2])			
	12.2 Comité d'appel du Sénat académique (P. Bernier et H. Adégbidi)			
	12.3 Comité d'attestation d'études (H. Adégbidi)			
	12.4 Comité des programmes (G. LeBlanc)			
	12.5 Conseil de la langue française (S. Blain et C. Boucher)			
13.	Rapport du Comité des programmes		X	
	13.1 Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en sciences forestières (régimes régulier et coopératif)	Décision		P. Fortin
	13.2 Reconfiguration du programme de Diplôme préparatoire aux sciences de la santé (DSS)	Décision		F. LeBlanc
	13.3 Reconfiguration des programmes de 1er cycle en psychologie	Décision		P.-É. Bourque
	13.4 Reconfiguration du Baccalauréat en arts visuels	Décision		L. Roy
	13.5 Reconfiguration de la Mineure en sciences religieuses	Décision		L. Roy
	13.6 Reconfiguration du programme B.A. (Majeure en études familiales)	Décision		P.-É. Bourque
	13.7 Modifications au programme de Maîtrise en sciences appliquées	Décision		P. Chiasson
	13.8 Modification au règlement sur la reconnaissance des acquis (règlement 9.9)	Décision		P. Robichaud
	13.9 Programmes en régime coopératif en sciences	Décision		F. LeBlanc
	13.10 Résolutions transmises pour information	Information		L. Castonguay
14.	Rapport du recteur et vice-chancelier			
	14.1 Compte rendu du Comité consultatif sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick	Information		R. Théberge
	14.2 Planification stratégique « Osez rêver »	Information		R. Théberge
15.	Grade honorifique - Professeur émérite	Décision	X	R. Théberge
16.	Statistiques préliminaires d'inscription	Information	X	P. Robichaud
17.	Suivi de la réunion du Conseil des gouverneurs **CGV-130413 et** CGV-130608	Information	X	R. Théberge
18.	Affaires nouvelles	Information		Présidence
19.	Prochaine réunion : le vendredi 1er novembre 2013			Présidence
20.	Clôture			Présidence

recto ☞

(1) Les rapports annuels des unités académiques sont affichés sur le site Web à l'adresse suivante : http://www.umoncton.ca/enbref/node/28

(2) Mandat non-renouvelable

DOCUMENT B
SAC-130823

RAPPORT DU COMITÉ D'APPEL AU SÉNAT ACADÉMIQUE

du 1 juillet 2012 au 30 juin 2013

◊◊◊ ◊◊◊ ◊◊◊ ◊◊◊ ◊◊◊ ◊◊◊ ◊◊◊ ◊◊◊ ◊◊◊

Attributions

Le Comité d'appel :

- examine et tranche tout grief présenté par une étudiante ou un étudiant qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estime avoir été traité injustement et lésé dans ses droits se rapportant aux études.
- examine et tranche tout grief fondé sur des motifs se rapportant aux études et portant sur l'admission ou la réadmission de tout étudiant ou étudiante.

Membres qui ont siégé au Comité pendant l'année

NOM	QUALITÉ	PÉRIODE D'EXERCICE
*Adégbidi, Hector Guy	Professeur suppléant, membre du Sénat	2011 08 – 2013 04
*Allain, Éric	Étudiant, membre du Sénat	2012 05 – 2013 04
*Bernier, Paul	Professeur, membre du Sénat	2011 08 – 2013 08
Bourque, Charles, président suppléant	Personne choisie à l'extérieure de l'Université	2012 03 – 2014 03
* Bourque, Paul-Émile	Doyen, membre du Sénat	2012 08 – 2013 08
Cormier, Valmond, secrétaire	Responsable du service des dossiers	D'office
* Gravel, Katherine	Étudiante, membre du Sénat	2012 05 – 2013 04
Ouellette, Jean-Guy, président	Personne choisie à l'extérieure de l'Université	2011 11 – 2013 11
Robichaud, Edgar	Vice-recteur adjoint à l'enseignement	D'office

* avec droit de vote

Résumé des rencontres

Deux griefs ont été soumis au Comité pendant la dernière année.

le 29 août 2012

Une étudiante conteste que la Faculté de droit ait refusé son admission au *Juris Doctor* (pour titulaire de la licence en droit civil).

Le Comité soutient que les règlements généraux de l'Université et les règlements particuliers de la Faculté de droit ont été respectés et maintient donc le refus de l'admission de l'étudiante.

le 24 septembre 2012

Une étudiante conteste les annulations de sa bourse d'échange culturel ainsi son stage en mobilité internationale.

Étant donné le non-respect d'échéances, les infractions aux Règlements universitaires, les difficultés de l'étudiante à se conformer aux directives ainsi que les relations tendues entre l'étudiante et le personnel des différents services des universités (U. de Moncton et l'université d'accueil), le Comité d'appel maintient les décisions d'annuler la participation de l'étudiante au programme d'échange international ainsi que la résiliation de la bourse.

Valmond Cormier, secrétaire
28 juin 2013

RAPPORT DU COMITÉ D'ATTESTATION D'ÉTUDES

(27 juin 2012 au 24 juin 2013)

◊◊◊ ◊◊◊ ◊◊◊ ◊◊◊ ◊◊◊ ◊◊◊ ◊◊◊ ◊◊◊ ◊◊◊

Personnes ayant siégé au Comité d'attestation d'études en 2012-2013:

NOM	QUALITÉ	PÉRIODE D'EXERCICE
Castonguay, Lynne, présidente	Secrétaire générale	D'office
Cormier, Valmond, secrétaire	Responsable, Service des dossiers	D'office
*Adégbidi, Hector Guy	Professeur, membre du Sénat	2010 08 – 2013 08
* Albert, Marie-France	Professeure, membre du Sénat	2011 08 – 2012-06
* Beaulieu, Shawn	Étudiant, membre du Sénat	2012 05 – 2013 04
* Daigle, Sarah	Étudiante, membre du Sénat	2013 05 – 2014 04
* Deschênes, Sébastien	Professeur suppléant, membre du Sénat	2012 08 – 2015 08
* LeBlanc, Gaston	Délégué du VRER	D'office
* LeBlanc, Samuel	Étudiant suppléant, membre du Sénat	2013 05 – 2014 04
* Robichaud, Nyenda	Étudiante, membre du Sénat	2013 05 – 2014 04
* Roy, Denis	Professeur, membre du Sénat	2012 08 – 2015 06
* Saulnier, Jasmine	Étudiante, membre du Sénat	2012 05 – 2013 04

* indique droit de vote

Invités (voix consultative)

Robichaud, Edgar	Vice-recteur adjoint à l'enseignement	D'office
Robichaud, Pascal	Registraire	D'office

Étude des dossiers et sanction des diplômes

Le Comité d'attestation d'études a sanctionné 1184 diplômes au cours des onze réunions de l'année universitaire 2012-2013. Les tableaux I à V indiquent la répartition des diplômes par campus, par niveau d'études, par unité administrative, par type de diplôme et par programme d'études.

Les gestionnaires des dossiers continuent de consulter régulièrement les bureaux du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, du vice-recteur adjoint à l'enseignement, de la secrétaire générale et du registraire quand se présentent des incertitudes dans l'administration des dossiers étudiants. Cette pratique diminue le nombre de dossiers problématiques soumis au Comité et fait en sorte que très peu de dossiers présentent des irrégularités.

Réunions

Réunions ordinaires :

27 juin 2012
24 août 2012
18 octobre 2012
14 décembre 2012
17 janvier 2013
14 février 2013
10 mai 2013
15 mai 2013
22 mai 2013

Réunions extraordinaires :

25 octobre 2012
27 mars 2013

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les intervenants et gestionnaires de dossiers pour leur bon travail et leur excellente collaboration.

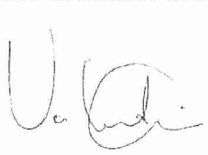

Préparé par Valmond Cormier, secrétaire du Comité

Tableau I

Diplômes décernés en 2012-2013

Campus	Remise des diplômes			Total
	Octobre 2012	Février 2013	Mai 2013	
Edmundston	7	7	48	**62**
Moncton	168	112	748	**1028**
Shippagan	32	18	44	**94**
Total	**207**	**137**	**840**	**1184**

Tableau II

Répartition des diplômes par faculté et cycles d'études

Faculté	Cycle			Total
	1er cycle et droit	2e cycle	3e cycle	
Administration	198	75	0	**273**
Arts et sciences sociales	189	31	2	**222**
Gestion - Shippagan	3	0	0	**3**
Droit	41	0	0	**41**
Études supérieures	0	9	0	**9**
Foresterie	6	0	0	**6**
Ingénierie	63	1	0	**64**
Sciences	132	13	0	**145**
Sciences de l'éducation	158	14	3	**175**
Sc de la santé et des services communautaires	230	13	3	**246**
Total	**1020**	**156**	**8**	**1184**

Tableau III

Répartition des diplômes par faculté et campus

Faculté	Campus			Total
	Edmundston	Moncton	Shippagan	
Administration	8	240	25	**273**
Arts et sciences sociales	6	215	1	**222**
Gestion - Shippagan	0	0	3	**3**
Droit	0	41	0	**41**
Études supérieures	0	9	0	**9**
Foresterie	6	0	0	**6**
Ingénierie	0	64	0	**64**
Sciences	13	120	12	**145**
Sciences de l'éducation	6	154	15	**175**
Sc de la santé et des services communautaires	23	185	38	**246**
Total	**62**	**1028**	**94**	**1184**

Tableau IV

Distribution des types de diplôme par campus

	Campus			
	Edmundston	Moncton	Shippagan	Total
Baccalauréat	38	749	49	**836**
Cert. 1er cycle	11	31	25	**67**
Cert. 2e cycle	0	5	0	**5**
Dipl. de 1er cycle	13	43	20	**76**
Dipl. de 2e cycle	0	1	0	**1**
Doctorat	0	8	0	**8**
Juris Doctor	0	41	0	**41**
Maîtrise	0	150	0	**150**
Total	**62**	**1028**	**94**	**1184**

Tableau V

Diplômes par programme et par campus

Faculté d'administration

	Campus			
	Edmundston	Moncton	Shippagan	Total
BAA conc. en comptabilité coop	0	11	0	**11**
BAA conc. en marketing – coop	0	7	0	**7**
BAA conc. gestion opérations	0	15	0	**15**
BAA concentration comptabilité	0	24	0	**24**
BAA concentration finance	0	37	0	**37**
BAA concentration management	0	24	0	**24**
BAA concentration marketing	0	8	0	**8**
BAA gestion internationale	0	7	0	**7**
BAA gestion opérations – coop	0	1	0	**1**
BAA programme général	0	15	0	**15**
BAA syst. d'infor. organisat. coop	0	1	0	**1**
BAA syst. d'infor. organisat.	0	5	0	**5**
Baccalauréat en commerce	2	0	7	9
C. d'admin. du personnel A	0	2	3	**5**
C. gestion services financiers	2	3	7	**12**
Certificat de comptabilité	1	0	0	**1**
Certificat de management	3	2	0	**5**
Certificat de marketing	0	2	0	**2**
D. administration des affaires	0	0	8	**8**
MBA - Régime coopératif	0	15	0	**15**
MBA (avec mémoire)	0	5	0	**5**
MBA (temps partiel)	0	55	0	**55**
Total	**8**	**240**	**25**	**273**

Faculté des arts et des sciences sociales

	Campus			
	Edmundston	Moncton	Shippagan	Total
B. appliqué design d'intérieur	0	7	0	**7**
B. en traduction (accéléré)	0	12	0	**12**
B. en traduction option coop	0	0	0	**0**
B. ès arts multidisciplinaire	5	11	0	**16**
B. Mus. (interprétation)	0	4	0	**4**
B. Mus. (programme général)	0	2	0	**2**
B. Sc. soc. majeure économie	0	3	0	**3**
B.A. maj.en études françaises	0	7	0	**7**
B.A. majeure anglais	0	4	0	**4**
B.A. majeure géographie	0	0	0	**0**
B.A. majeure histoire	0	1	0	**1**
B.A. spéc. études littéraires	0	1	0	**1**
B.A. spécialisation histoire	0	7	0	**7**
BA majeure information-comm.	0	10	0	**10**
BA spécialisation linguistique	0	1	0	**1**
BA spécialisation en philosophie	0	1	0	**0**
Baccalauréat en art dramatique	0	9	0	**9**
Baccalauréat en arts visuels	0	7	0	**7**
Baccalauréat en traduction	0	7	0	**7**
Baccalauréat en travail social	0	52	0	**52**
Baccalauréat ès arts général	1	0	1	**2**
BAV orientation enseignement	0	4	0	**4**
BSc soc spécial. en sociologie	0	2	0	**2**
BSc soc spécial. sc. politique	0	8	0	**8**
BSc soc. majeure en sociologie	0	3	0	**3**
BSc soc. majeure sc. politique	0	2	0	**2**
BScSoc spécialisation économie	0	2	0	**1**
C. 2e cyc gest services santé	0	3	0	**3**
C. d'études pastorales	0	11	0	**11**
Dip ét sup gest services santé	0	1	0	**1**
M. en administration publique	0	9	0	**9**
M. en travail social	0	5	0	**5**
M. ès arts (ét. littéraires)	0	1	0	**1**
M. ès arts (histoire)	0	1	0	**1**
M. gest. services santé	0	9	0	**9**
Maîtrise ès arts (science du langage)		1		**1**
Doctorat en études françaises		1		**1**
Doctorat en science du langage	0	1	0	**2**
Total	**6**	**215**	**1**	**222**

Gestion - campus de Shippagan

	Campus	
	Shippagan	Total
B. gest int zones côtières - coop	0	**0**
B. gest intégr. zones côtières	0	**0**
B. gestion d'information –coop	0	**0**
B. gestion de l'information	3	**3**
Total	**3**	**3**

Faculté de droit

	Campus	
	Moncton	Total
Juris Doctor	39	**39**
Juris Doctor -titul L dr civil	2	**2**
Total	**41**	**41**

Faculté des études supérieures

	Campus	
	Moncton	Total
C. 2cyc ét appl vieillissement	1	**1**
Juris Doctor -M adm. publique	2	**2**
Juris Doctor -M étude de envir	1	**1**
M. ès sciences forestières	1	**1**
M. études de l'environnement	4	**4**
Total	**9**	**9**

Faculté de foresterie

	Campus	
	Edmundston	Total
B. sci.forestières coop	1	**1**
B. en sci.forestières	5	**5**
Total	**6**	**6**

Faculté d'ingénierie

	Campus	
	Moncton	Total
B. Ing. - génie civil	27	**27**
B. Ing. - génie civil coop	5	**5**
B. Ing. - génie électrique	12	**12**
B. Ing. - génie mécanique	12	**12**
B. Ing. - génie mécanique coop	4	**4**
B. Ing. -génie électrique coop	2	**2**
M. ès sciences appliquées	1	**1**
Total	**64**	**64**

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

	Campus			
	Edmundston	Moncton	Shippagan	Total
B. en science infirmière	23	68	38	**129**
B. en sciences de kinésiologie	0	37	0	**37**
B. ès arts (spéc. psychologie)	0	19	0	**19**
B. ès sciences (nutrition)	0	14	0	**14**
B.A. majeure études familiales	0	8	0	**8**
B.A. majeure psychologie	0	14	0	**14**
Baccalauréat en récréologie	0	9	0	**9**
Doctorat en psychologie	0	3	0	**3**
M Sc (nutrition -alimentation)	0	2	0	**1**
M. ès arts (psychologie)	0	4	0	**4**
M. sc. infirmière	0	3	0	**3**
M. sc. infirmière - inf prati	0	4	0	**4**
Total	**23**	**185**	**38**	**246**

Faculté des sciences

	Campus			
	Edmundston	Moncton	Shippagan	Total
B Sc spécialisation biochimie	0	8	0	**8**
B. appl. en sc. lab. médical	0	2	0	**2**
B. appl. en thérapie respirat.	0	8	0	**8**
B. appliqué tech radiologiques	0	12	0	**12**
B. en informatique appliquée	0	5	0	**5**
B. informatique appliquée coop	0	4	0	**4**
B. Sc. majeure biologie	0	1	0	**1**
B. Sc. majeure chimie	0	1	0	**1**
B. Sc. majeure biochimie	0	2	0	**2**
B. Sc. majeure en informatique	0	2	0	**2**
B. Sc. majeure mathématiques - coop	0	2	0	**2**
B. Sc. majeure mathématiques	0	1	0	**1**
B. Sc. multidisciplinaire	0	1	0	**1**
B. Sc. spéc. biochimie - coop	0	3	0	**3**
B. Sc. spéc. biologie - coop	0	0	0	**0**
B. Sc. spécialisation biologie	0	5	0	**5**
B. Sc. spécialisation chimie	0	3	0	**3**
B. Sc. spécialisation physique	0	4	0	**4**
D. des sciences de la santé	13	43	12	**68**
M. ès sciences (biochimie)	0	2	0	**2**
M. ès sciences (biologie)	0	5	0	**5**
M. ès sciences (chimie)	0	1	0	**1**
M. ès sciences (informatique)	0	1	0	**1**
M. ès sciences (mathématiques)	0	1	0	**1**
M. ès sciences (physique)	0	0	0	**0**
Total	**13**	**120**	**12**	**145**

Faculté des sciences de l'éducation

	Campus			
	Edmundston	Moncton	Shippagan	Total
B. Éd. (programme A)	0	7	0	**7**
B. Éd. des adultes (général)	0	0	0	**0**
B. Éd. des adultes (technique)	1	0	1	**1**
B. en musique- B. en éducation	0	3	0	**3**
B.A.-B. Éd. majeure en anglais	0	4	0	**4**
BA-BÉd maj. études familiales	0	1	0	**1**
BA-BÉd maj. études françaises	0	11	0	**11**
BA-BÉd majeure en géographie	0	2	0	**2**
BA-BÉd. (primaire)	0	62	0	**62**
BA-BÉd. majeure en histoire	0	7	0	**7**
BEPBED mj éducation physique	0	21	0	**21**
BSc-BÉd conc. mathématiques	0	3	0	**3**
BSc-BÉd concentrat. biologie	0	8	0	**8**
BSc-BÉd concentration physique	0	1	0	**1**
C. deuxième cycle – élèves malentendants	0	1	0	**1**
C. d'éducation des adultes	5	7	15	**27**
D ét sup couns. de carrière	0	1	0	**1**
Doctorat en éducation	0	3	0	**3**
M. en éduc. administ. scolaire	0	1	0	**1**
M. en éduc. enseign. ressource	0	2	0	**2**
M. en éduc. enseignement	0	1	0	**1**
M.A. éduc. (enseignement)	0	2	0	**2**
M.A. éduc. administ. scolaire	0	0	0	**0**
M.A. éduc. enseign. ressource	0	1	0	**1**
Maîtrise en orientation	0	6	0	**6**
Total	**6**	**154**	**15**	**175**

SAC-130823

RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Préparé par le Secrétariat général

Août 2013

COMITÉ DES PROGRAMMES

Rapport annuel

Année universitaire 2012-2013

1. ATTRIBUTIONS

(1) Le Comité des programmes du Sénat académique étudie toutes les propositions de nouveaux programmes ainsi que les changements majeurs suggérés aux programmes existants. Le Comité, en tenant compte des recommandations des instances devant se prononcer sur le sujet, s'assure que les programmes contribuent à la réalisation des objectifs de l'Université et répondent aux exigences imposées par le Sénat académique. Le Comité recommande au Sénat académique les programmes devant être classifiés comme programmes pluridisciplinaires. Les responsables d'une proposition ou d'un projet ou le président ou la présidente du Comité des programmes de cycles supérieurs dans le cas des programmes de cycles supérieurs sont invités lorsque le Comité étudie leur proposition.

(2) À la suite de ses études, le Comité des programmes du Sénat académique soumet des recommandations au Sénat en ce qui a trait à l'introduction d'un nouveau programme, à l'abolition d'un programme existant, aux changements majeurs de programmes, aux changements de l'appellation d'un programme ou d'un diplôme, aux changements de règlements portant spécifiquement sur un programme (entre autres, aux conditions d'admission et conditions de promotion), et aux changements à la politique portant sur la création et l'abolition de cours.

(3) Le Comité des programmes du Sénat académique a l'autorité finale en ce qui concerne :

a) la procédure de présentation de programmes et de cours;
b) les changements de préalables et de concomitants à un cours;
c) la création de cours, l'abolition de cours et les changements au profil d'un programme;
d) la création et l'abolition des programmes courts (de neuf à douze crédits) relevant de l'Éducation permanente;
e) la suspension des admissions à un programme pour une période ne dépassant pas deux ans.

La décision du Comité des programmes du Sénat académique dans ces cas est sans appel.

(4) En ce qui concerne les procédures de publication du *Répertoire* de l'Université, le Comité des programmes du Sénat académique a la fonction de conseiller le Secrétariat général.

(5) Dans l'exercice de ses fonctions, le Comité des programmes du Sénat académique peut, au besoin, recommander des amendements aux règles de composition des programmes de l'Université.

(6) Le Comité des programmes du Sénat académique donne au Sénat son avis sur tout changement aux règlements universitaires.

2. COMPOSITION

MEMBRES	QUALITÉ	PÉRIODE D'EXERCICE
Beaulieu, Shawn	Étudiant membre du Sénat, nommé par le Sénat	2012 05 - 2013 04
Boucher, Neil, président	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	D'office
Couturier, Jacques Paul	Doyen des études (Edmundston)	D'office
Gravel, Katherine	Membre du Sénat, nommée par le Sénat	2012 08 - 2015 08
LeBlanc, Gaston	Membre du Sénat, nommé par le Sénat	2010 08 - 2013 08
Maltais, Patrick	Membre du Sénat, nommé par le Sénat	2011 08 - 2014 08
Roy, Lisa	Membre du Sénat, nommée par le Sénat	2011 08 - 2014 08
Selouani, Sid-Ahmed	Doyen des études (Shippagan)	D'office
Surette, Céline	Membre du Sénat, nommée par le Sénat	2012 08 - 2015 08
Urbain, Émilie	Étudiante de cycles supérieures, membre du Sénat, nommée par le Sénat	2012 05 - 2013 04
Invitée ou invité (voix consultative)		
Castonguay, Lynne	Secrétaire générale	D'office
Robichaud, Pascal	Registraire du Campus de Moncton	D'office

3. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES

Le Comité des programmes a discuté de la reconfiguration des programmes à toutes les réunions au cours de l'année universitaire 2012-2013. Vingt-quatre (24) programmes reconfigurés ont été lancés en septembre 2012 et sept (7) seront lancés en septembre 2013. À noter que trente-deux (32) programmes ont été reconfigurés à la Faculté des arts et des sciences sociales mais que la date d'entrée en vigueur n'a pas encore été déterminée.

En sommes, on compte soixante-trois (63) programmes reconfigurés qui ont reçu l'aval du Sénat académique.

Il est possible de consulter certains documents à l'adresse suivante : http://www.umoncton.ca/cpr/reconfiguration.

Programmes reconfigurés	Date d'entrée en vigueur
Faculté d'administration	
▪ Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité) ▪ Baccalauréat en administration des affaires (comptabilité – régime coopératif) ▪ Baccalauréat en administration des affaires (finance) ▪ Baccalauréat en administration des affaires (finance – régime coopératif) ▪ Baccalauréat en administration des affaires (général) ▪ Baccalauréat en administration des affaires (gestion des opérations)	Juillet 2012

3. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES (suite)

Programmes reconfigurés	Date d'entrée en vigueur
Faculté d'administration (suite) ▪ Baccalauréat en administration des affaires (gestion des opérations – régime coopératif) ▪ Baccalauréat en administration des affaires (gestion internationale) ▪ Baccalauréat en administration des affaires (gestion internationale – régime coopératif) ▪ Baccalauréat en administration des affaires (management) ▪ Baccalauréat en administration des affaires (marketing) ▪ Baccalauréat en administration des affaires (marketing – régime coopératif) ▪ Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels) ▪ Baccalauréat en administration des affaires (systèmes d'information organisationnels – régime coopératif) ▪ Mineure en comptabilité ▪ Mineure en finance ▪ Mineure en gestion des opérations ▪ Mineure en marketing ▪ Mineure en sciences de la gestion ▪ Mineure en systèmes d'information organisationnels	
Faculté des arts et des sciences sociales ▪ Baccalauréat en musique (interprétation) ▪ Baccalauréat en musique (général) ▪ Baccalauréat en traduction (programme régulier) ▪ Baccalauréat en traduction (régime coopératif) ▪ Baccalauréat en traduction (programme accéléré) ▪ Baccalauréat ès arts (majeure en anglais) ▪ Baccalauréat ès arts (majeure en études françaises) ▪ Baccalauréat ès arts (majeure en géographie) ▪ Baccalauréat ès arts (majeure en histoire) ▪ Baccalauréat ès arts (majeure en philosophie) ▪ Baccalauréat ès arts (majeure en sociologie) ▪ Baccalauréat ès arts (spécialisation en sociologie) ▪ Baccalauréat ès arts (spécialisation en études littéraires) ▪ Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie) ▪ Baccalauréat ès arts (spécialisation en histoire) ▪ Baccalauréat ès arts (spécialisation en philosophie) ▪ Baccalauréat ès arts (spécialisation en sciences du langage) ▪ Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en économie) ▪ Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en science politique)	À déterminer

3. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES (suite)

Programmes reconfigurés	Date d'entrée en vigueur
Faculté des arts et des sciences sociales (suite) ▪ Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en économie) ▪ Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique) ▪ Mineure en anglais ▪ Mineure en économie ▪ Mineure en études françaises ▪ Mineure en français langue seconde (groupe-pont) ▪ Mineure en géographie ▪ Mineure en histoire ▪ Mineure en musique ▪ Mineure en philosophie ▪ Mineure en science politique ▪ Mineure en sciences sociales ▪ Mineure en sociologie	
Faculté d'ingénierie ▪ Baccalauréat en ingénierie (génie civil) ▪ Baccalauréat en ingénierie (génie civil – régime coopératif) ▪ Baccalauréat en ingénierie (génie électrique) ▪ Baccalauréat en ingénierie (génie électrique – régime coopératif) ▪ Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique) ▪ Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique – régime coopératif)	Juillet 2013
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires *Science infirmière* ▪ Baccalauréat en science infirmière (pour étudiante ou étudiant régulier) *Kinésiologie et récréologie* ▪ Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme	 Septembre 2012 Juillet 2013
Gestion (Campus de Shippagan) ▪ Baccalauréat en gestion de l'information ▪ Baccalauréat en gestion de l'information (régime coopératif) ▪ Diplôme en administration des affaires	 Septembre 2012 Septembre 2012 Juillet 2012

4. RÉUNIONS

Le Comité des programmes s'est réuni à sept reprises au cours de l'année universitaire 2012-2013. À titre de comparaison, le Comité des programmes s'était aussi réuni à sept (7) reprises au cours de l'année 2011-2012. Pour l'année 2012-2013, les réunions ont eu lieu aux dates suivantes : le 15 octobre 2012, le 5 décembre 2012, le 22 janvier 2013, le 8 février 2013, le 22 mars 2013, le 12 avril 2013 et le 20 juin 2013.

Au cours de l'année 2012-2013, le Comité des programmes a étudié soixante-dix-sept (77) documents relatifs à cinquante-cinq (55) dossiers. Quarante et un (41) dossiers ont été complétés au cours de l'année. Quatorze (14) dossiers sont en cours.

No.	Document	Date de réception	Complété O = oui N = non
1	**Arts et sciences sociales** Abolition du programme d'immersion en français écrit	22-juin-12	O
2	**Sciences de l'éducation** Demande d'abolition de cours n'ayant pas été offerts depuis quatre ans	21-juin-12	O
3	**Ingénierie** Modification du cours GCIV4330	24-mai-12	O
4 4A 4B 4C 4D	**Arts et sciences sociales** Reconfiguration des programmes en géographie Réponses au CPR Réponses au CPR Réponses au CPR Suivi du SAC-130307 - Reconfiguration des programmes de Baccalauréat ès arts - majeure et mineure en géographie	16-mai-12 30-nov-12 4-déc-12 10-déc-12 27-mai-13	N
5	**Sciences de la santé et des services communautaires** Modifications au profil du programme de B. Sc. Kin.; au profil du programme de B.E.P.-B. Éd. (Majeure en éducation physique); créations, abolitions et modification de cours KNEP	14-mai-12	O
6	**Campus de Shippagan** Modification aux conditions d'admission au programme de Baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières	9-juil-12	O
7 7A 7B 7C	**Arts et sciences sociales** Reconfiguration des programmes en études françaises Réponse au Comité des programmes Document Études littéraires Suivi du SAC-130307 - Reconfiguration des programmes de Baccalauréat ès arts - majeure et mineure en études françaises	29-fév-12 14-jan-13 23-jan-13 27-mai-13	N

4. RÉUNIONS (suite)

No.	Document	Date de réception	Complété O = oui N = non
8	**Sciences de la santé et des services communautaires** Reconfiguration du programme B.A. (Majeure en études familiales)	28-juin-12	O
8A	Réponse au Comité des programmes	14-mai-13	
9	**Arts et sciences sociales** Abolition et création de cours en philosophie	20-sept-12	O
10	**Administration** Nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client	28-août-12	O
11	**Arts et sciences sociales** Reconfiguration de la Mineure en français langue seconde (Groupe-pont)	26-juin-12	O
11A	Réponse au Comité des programmes	8-jan-13	
12	**Arts et sciences sociales** Modification des préalables du cours ECON3910	19-oct-12	O
13	**Arts et sciences sociales** Reconfiguration de la Mineure en sciences sociales	19-oct-12	N
13A	Réponse au Comité des programmes	7-déc-12	
13B	Suivi du SAC-130307 - Reconfiguration du programme de la mineure en sciences sociales	27-mai-13	
14	**Sciences de la santé et des services communautaires** Reconfiguration du programme de B. Sc. (Nutrition)	16-juil-12	N
14A	Version modifiée de formulaires CPR	4-déc-12	
15	**Arts et sciences sociales** Reconfiguration du programme de Mineure en sciences religieuses	18-oct-12	N
15A	Version modifiée de formulaires CPR	4-avr-13	
16	**Sciences de la santé et des services communautaires** Mise en oeuvre du programme reconfiguré de Baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme	14-nov-12	O
17	**Campus de Shippagan** Nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en technologie et leadership (BTEL)	22-nov-12	O
17A	Réponse au Comité des programmes	25-jan-13	
18	Modifications au guide pour l'élaboration d'une proposition d'un nouveau programme	22-nov-12	O

4. RÉUNIONS (suite)

No.	Document	Date de réception	Complété O = oui N = non
19	**Ingénierie** Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie civil) et (génie civil - régime coopératif)	29-août-12	O
19A	Réponse au Comité des programmes	5-fév-12	
20	**Ingénierie** Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie électrique) et (génie électrique - régime coopératif)	29-août-12	O
20A	Réponse au Comité des programmes	5-fév-12	
21	**Ingénierie** Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique) et (génie mécanique - régime coopératif)	29-août-12	O
21A	Réponse au Comité des programmes	5-fév-12	
22	**Arts et sciences sociales** Création d'une mineure en criminologie; activation d'un cours de mineure en criminologie	23-nov-12	O
23	**Arts et sciences sociales** Modifications à des cours ECON	21-nov-12	O
24	**Administration** Modification de la Mineure en sciences de la gestion	26-nov-12	O
25	**Arts et sciences sociales** Modification de la condition d'admission - sociologie	22-nov-12	O
25A	Réponse au Comité des programmes	20-fév-13	
26	**Administration** Modification du cours ADMN4291	29-nov-12	O
27	**Arts et sciences sociales** Modifications de cours ANGL	29-nov-12	O
28	**Registrariat** Calendrier universitaire 2013-2017	23-jan-13	O
29	**Arts et sciences sociales** Reconfiguration des programmes de science politique	30-oct-12	O
30	**Arts et sciences sociales** Modification à la condition d'admission - science politique	26-nov-12	O
30A	Réponse au Comité des programmes	20-fév-13	
31	**Arts et sciences sociales** Reconfiguration du Baccalauréat en travail social	19-déc-12	N

4. RÉUNIONS (suite)

No.	Document	Date de réception	Complété O = oui N = non
32 32A	**Arts et sciences sociales** Reconfiguration du Baccalauréat en arts visuels Réponse au Comité des programmes	19-déc-12 15-mai-13	O
33	**Arts et sciences sociales** Abolition et création d'un cours SOCI	20-déc-12	O
34	**Sciences de la santé et des services communautaires** Ajout au Répertoire 1er cycle - 1re année du B. Sc. Kin. au Campus de Shippagan	23-jan-13	O
35 35A	**Reconfiguration des programmes - projet de règlements transitoires** Réponse au CPR	28-mars-13	O
36	**Sciences de l'éducation** Cours EDAN n'ayant pas été offerts durant les quatre dernières années	25-fév-13	O
37	**Arts et sciences sociales** Reconfiguration du programme d'information-communication	17-déc-12	O
38	**Arts et sciences sociales** Reconfiguration du Baccalauréat appliqué en design d'intérieur	17-déc-12	O
39	**Arts et sciences sociales** Modifications d'un préalable; demande d'activation de cours reconfigurés	20-fév-13	O
40	**Études supérieures et recherche** Création du Ph. D. en sciences appliquées	8-jan-13	N
41	**Campus de Shippagan** Reconfiguration des programmes de baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières	11-mars-13	N
42 42A	**Faculté des sciences de la santé et des services communautaires** Reconfiguration des programmes de 1er cycle en psychologie Réponse au Comité des programmes	3-déc-12 28-mai-13	O
43	**Études supérieures et recherche** Modification de l'article 28.12 des Règlements universitaires des 2e et 3e cycles portant sur la fraude	15-mars-13	N
44	**Règlements universitaires** Modifications au règlement 10.5.1 - Date limite - changement de programme	28-mars-13	O

4. **RÉUNIONS** (suite)

No.	Document	Date de réception	Complété O = oui N = non
45	**Ingénierie** Déploiement des programmes reconfigurés de premier cycle d'ingénierie	20-mars-13	O
46	**Décanat des Études (Shippagan)** Baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership; création du sigle BTIL	2-avr-13	O
47	**Études supérieures et recherche** Suspension des admissions aux programmes de Diplôme en études appliquées du vieillissement et du Certificat en études appliquées du vieillissement	4-avr-13	O
48	**Sciences** Programmes en régime coopératif en sciences	26-mars-13	O
49	**Arts et sciences sociales** Remplacement du cours ANGL2131 par FRAN2501 - programmes reconfigurés de Baccalauréat en traduction et Baccalauréat en traduction - régime coopératif	2-avr-13	O
50	**Sciences forestières** Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en sciences forestières (régimes régulier et coopératif)	28-mars-13	N
51	**Sciences de l'éducation** Modification d'un cours existant	16-avr-13	N
52	**Sciences** Programmes articulés - condition de maintien	24-avr-13	N
53	**Administration** Demande de modification du Baccalauréat en administration des affaires (marketing) et du Baccalauréat en administration des affaires (marketing-régime coopératif)	24-avr-13	N
54	**Sciences** Programme de DSS reconfiguré	12-avr-13	O
55	**Administration** Proposition d'un nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion des réseaux de distribution	24-mai-13	N

5. RAPPORTS

Le Comité des programmes a présenté un rapport aux réunions suivantes du Sénat académique et du Comité conjoint de la planification :

Sénat académique

- le 24 août 2012 (rapport annuel)
- le 24 août 2012
- le 2 novembre 2012
- le 7 mars 2013
- le 3 mai 2013

Comité conjoint de la planification

- le 28 janvier 2013
- le 18 mars 2013

6. AUTRES DÉCISIONS DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Au cours de l'année 2012-2013, le Comité des programmes a adopté les propositions ci-dessous. On compte deux cent seize (216) créations de cours, deux cent vingt et une (221) abolitions de cours et cent vingt-neuf (129) modifications de cours.

6.1. Réunion du 15 octobre 2012

➢ **Reconfiguration du Baccalauréat ès arts (spécialisation en sciences du langage)**

R : 03-CPR-121015

« Que le Comité des programmes adopte la création des cours suivants : LING2820 Phonétique et phonologie; LING2822 Syntaxe; LING2900 La recherche en linguistique; LING2943 Le fr. dans l'espace franco.; LING2950 Langue et société; LING2961 Ling. et enseignement du fr.; LING3920 Le fr. en Amérique du Nord; LING3922 Grammaire textuelle; LING3952 Analyse conversationnelle; LING4040 Théories énonciatives; LING4050 Questions de linguistiques; LING4300 Histoire des idées ling.; et LING4600 Projet en linguistique. »

R : 04-CPR-121015

« Que le Comité des programmes adopte les modifications proposées aux cours suivants : LING1811 Éléments de linguistique; LING2960 Acquisition du langage; LING3821 Morphologie; LING3851 Sémantique; LING3972 Bilinguisme social; et LING4820 Phonologie. »

6.1. **Réunion du 15 octobre 2012** (suite)

- **Reconfiguration du Baccalauréat ès arts (spécialisation en sciences du langage)** (suite)

R : 05-CPR-121015

« Que le Comité des programmes adopte l'abolition des cours suivants : LING2942 Les parlers régionaux; LING3820 Phonétique et phonologie; LING3822 Syntaxe; LING3823 Grammaire de l'oral; LING3941 Langue et société; LING3943 Français parlé en Acadie; LING3961 Ling. et enseignement du fr.; LING4852 Analyse conversationnelle; LING4880 Courants de la linguistique; LING4990 La recherche en linguistique; et LING4991 Projet en linguistique. »

R : 06-CPR-121015

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle LING. »

R : 07-CPR-121015

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale pour les cours LING. »

- **Modifications du cours GCIV4330**

R : 15-CPR-121015

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées au cours GCIV4330 Béton armé. »

6.2. **Réunion du 5 décembre 2012**

- **Reconfiguration des programmes de géographie**

R : 07-CPR-121205

« Sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en géographie, le Comité des programmes adopte la création des cours suivants : GEOG2104 Analyse spatiale; GEOG2111 Géographie rurale; GEOG2203 Espace et mondialisation; GEOG2312 Géographie et population; GEOG2523 Les formes du relief terrestre; GEOG2714 Les espaces littoraux; GEOG2802 Cartographie et photo aérienne; GEOG2803 Introduction aux SIG; GEOG3103 Aménagement du territoire; GEOG3403 Laboratoire de climatologie; GEOG3443 Géomorphologie littorale; GEOG2453 Introduction à la géologie; GEOG3523 Glaciaire et périglaciaire; GEOG4104 Thèmes en dév. territorial (cours à contenu variable); GEOG4213 Thèmes de géographie urbaine (cours à contenu variable); GEOG4414 Aménagement côtier; GEOG4613 Thèmes de climatologie (cours à contenu variable); GEOG4704 Le Canada atlantique; GEOG4803 Projet de SIG; et GEOG3804 Cartographie thématique. »

6.2. **Réunion du 5 décembre 2012** (suite)

➢ **Reconfiguration des programmes de géographie** (suite)

R : 08-CPR-121205

« Sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en géographie, le Comité des programmes adopte les modifications proposées aux cours suivants : GEOG1703 La carte du monde; GEOG2303 Géographie urbaine; GEOG2603 Climatologie; GEOG2701 Activités de terrain; GEOG3131 La recherche en géographie; GEOG3203 Développement territorial; GEOG3233 Géographie, société et culture; GEOG3323 Transports et communications; GEOG3613 Aménagement du bassin; GEOG3803 Cartographie thématique; GEOG4113 Géographie historique; GEOG4603 Thèmes de géographie physique (cours à contenu variable); GEOG4713 Thèmes de géographie régionale (cours à contenu variable); GEOG4723 Stage en milieu de travail; GEOG4733 Géographie et environnement; GEOG4798 Stage de spécialisation; et GEOG4998 Mémoire de géographie. »

R : 09-CPR-121205

« Sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en géographie, le Comité des programmes approuve l'abolition des cours suivants : GEOG2103 Éléments d'analyse spatiale; GEOG2201 Espace et économie I; GEOG2513 Éléments de géomorphologie; GEOG2713 Géographie de la mer; GEOG2801 Introduction à la cartographie; GEOG2901 Photo-interprétation; GEOG3213 Géographie urbaine appliquée; GEOG3302 Géographie de la population; GEOG3312 Espace et économie II; GEOG3113 Géographie politique; GEOG3423 Éléments de géologie; GEOG3431 Labo de géographie physique; GEOG3501 Biogéographie; GEOG3513 Glaciaire et périglaciaire; GEOG4000 Géographie - thèmes variables; GEO4103 Géographie des systèmes urbains; GEOG4413 Géomorpho. : aménagement côtier; GEOG4513 Géographie du Quaternaire; GEOG4703 Géographie des Maritimes; GEOG4801 Atelier de SIG; et GEOG3803 Cartographie thématique. »

R : 10-CPR-121205

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle GEOG. »

R : 11-CPR-121205

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

➢ **Nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client**

R : 12-CPR-121205

« Sous réserve de modifications mineures, le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création du programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client. »

6.2. **Réunion du 5 décembre 2012** (suite)

- **Nouveau programme articulé de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client** (suite)

R : 14-CPR-121205

« Sous réserve de la création du programme de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ADMK3384 Gestion de l'approche client et ADRC2999 Formation marketing. »

R : 15-CPR-121205

« Sous réserve de la création du programme de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client, le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours suivants : ADMK3340 e-marketing; ADMK3360 Vente; ADMK3393 Resp sociale des entreprises; ADMK4315 Marketing international; ADMK4366 Stratégie de marketing; ADMN2250 Gérer aujourd'hui; ADMN3211 La gestion des PME; ADSI3541 Intranet/extranet en gestion; et ADSI4581 Bases de données en gestion. »

- **Création d'une Mineure en criminologie et activation d'un cours de Mineure en criminologie**

R : 16-CPR-121205

« Sous réserve de la ratification d'une lettre d'entente entre l'Université de Moncton et le Service correctionnelle Canada, le Comité des programme recommande au Comité conjoint de la planification la création du programme de Mineure en criminologie. »

R : 17-CPR-121205

« Le Comité des programmes accepte que le cours ayant le sigle PSYC3540 Psychologie de la délinquance devienne un cours ayant un double sigle, soit PSYC/CRIM3540. »

R : 18-CPR-121205

« Le Comité des programme accepte que le cours ayant le sigle SOCI3700 Sociologie de la déviance devienne un cours ayant un double sigle, soit SOCI/CRIM3700. »

6.3. **Réunion du 8 février 2013**

- **Reconfiguration des programmes de science politique**

R : 04-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique) et de modifications mineures, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants :

6.4. **Réunion du 8 février 2013** (suite)

➢ **Reconfiguration des programmes de science politique** (suite)

R : 04-CPR-130208 (suite)

SCPO2240 Sociologie politique; SCPO3013 Lectures dirigées I; SCPO3023 Lectures dirigées II; SCPO3033 Lectures dirigées III; SCPO3340 Politique et mondialité; SCPO4020 Les francophonies; SCPO4260 Séminaire polit. canadienne; et SCPO/SOCI3202 Méthodes II. »

R : 05-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique), le Comité des programmes accepte la modification des cours suivants : SCPO1010 Science politique II; SCPO1050 Vie politique canadienne; SCPO2100 Système politique canadien; SCPO3000 Idéologies politiques; SCPO3211 Les politiques publiques; SCPO4010 Problèmes de recherche; et SCPO4420 Femmes et pensée politique. »

R : 06-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique), le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : SCPO2003 Lectures dirigées I; SCPO2210 La fonction publique; SCPO3003 Lectures dirigées II; SCPO3102 Méthodes de recherche II; SCPO3170 La théorie des jeux; SCPO3330 Éthiques internationales; SCPO3540 Économie et politique des E.U.; et SCPO4003 Lectures dirigées III. »

R : 07-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

R : 08-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle SCPO. »

➢ **Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie civil) et (génie civil – régime coopératif)**

R : 13-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie civil, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : GCIV1011 Initiation au travail en ing.; GCIV2011 Technologie de l'environnement; GCIV3220 Analyse des structures; GCIV4640 Hydraulique / hydrologie; GCIV4650 Hydraulique urbaine; GCIV5010 Lois et déontologie; GCIV5903 Projet de génie civil; et GCIV5990 Infrastructures durables. »

6.3. **Réunion du 8 février 2013** (suite)

➢ **Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie civil) et (génie civil – régime coopératif)** (suite)

R : 14-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie civil, le Comité des programmes accepte les modifications aux cours suivants : GCIV/GMEC2010 Statique; GCIV/GMEC2210 Résistance des matériaux; GCIV2710 Géomatique; GCIV3110 Matériaux de construction; GCIV3410 Sciences de la terre; GCIV4330 Béton armé; GCIV5040 Techniques de génie civil; GCIV5210 Dynamique des structures; GCIV5250 Structures par éléments finis; GCIV5340 Conception des ponts; GCIV5350 Éléments de bâtiments; GCIV5360 Bois et maçonnerie; GCIV5540 Génie de l'environnement; GCIV5550 Traitement des eaux; GCIV5620 Structures hydrauliques; GCIV5630 Ressources hydrauliques; et GCIV5975 Gestion des projets en ing. »

R : 15-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie civil, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : GCIV2510 Technologie de l'environnement; GCIV4240 Analyse des structures I; GCIV4630 Hydraulique; GCIV5440 Sites contaminés; GCIV5460 Géotechnique expérimentale; GCIV5530 Génie de l'environnement I; GCIV5610 Hydrologie; GCIV5810 Lois, contrats et déontologie; et GCIV5960 Projet de génie civil. »

R : 16-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle GCIV. »

R : 17-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

➢ **Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie électrique) et (génie électrique – régime coopératif)**

R : 19-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie électrique, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : GELE1012 Outils d'ingénierie; GELE2012 Circuits électriques; GELE2211 Électronique analogique; GELE2442 Circuits logiques; GELE3113 Systèmes électroniques; GELE3131 Mesures et instrumentations; GELE3333 Théorie des circuits; GELE3541 Télécommunications; GELE3700 Projet de génie électrique I; GELE4132 Asservissements linéaires; GELE4244 Électronique industrielle I; GELE4444 Analyse et simulation; GELE4700 Projet de génie électrique II; GELE5131 Commande numérique; GELE5221 Guides et antennes; GELE5312 Réseaux intelligents; GELE5552 Fibres optiques; GELE5584 Communications numériques; et GELE5900 Projet de fin d'études. »

6.3. **Réunion du 8 février 2013** (suite)

➢ **Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie électrique) et (génie électrique – régime coopératif)** (suite)

R : 20-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie électrique, le Comité des programmes accepte les modifications aux cours suivants : GELE3211 Électrotechnique; GELE3422 Microprocesseurs; GELE5119 Automates Program. et RFID; GELE5132 Conception de filtres; GELE5224 Électronique industrielle II; GELE5322 Conception numérique avancée; GELE5324 Commande électronique; GELE5340 Circuits ITGE (VLSI); GELE5350 Électronique optique; GELE5521 Communications sans fil; GELE5522 Systèmes de communication; et GELE5524 Énergies renouvelables. »

R : 21-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie électrique, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : GELE2112 Circuits électriques; GELE2422 Circuits logiques; GELE2511 Analyse des signaux; GELE3112 Analyse des systèmes; GELE3121 Mesures électriques; GELE3132 Théorie des circuits; GELE3311 Électronique I; GELE3521 Télécommunications; GELE4011 Conception des syst. électro.; GELE4224 Électronique industrielle I; GELE4421 Projets de conception; GELE5000 Projet de génie électrique; GELE5212 Stabilité des réseaux élect.; GELE5222 Électromagnétisme appliqué; GELE5313 Asservissements linéaires; GELE5424 Simulation en génie électrique; GELE5550 Communications optiques; et GELE5580 Communications numériques. »

R : 22-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle GELE. »

R : 23-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

➢ **Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique) et (génie mécanique – régime coopératif)**

R : 25-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie mécanique, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : GMEC1013 Dessin et conception en ing.; GMEC1014 Matériaux en ingénierie; GCIV/GMEC2010 Statique; GCIV/GMEC2210 Résistance des matériaux; GMEC2311 Dynamique; GMEC3212 Procédés de fabrication; GMEC3230 Mécanique des solides; GMEC3240 Matériaux et conception; GMEC3251 Optimisation et conception; GMEC3412 Thermodynamique; GMEC3601 Mécanique des fluides; GMEC3626 Mécanique des fluides appl.; GMEC4261 Éléments de machines; GMEC4282 Design et fabrication; GMEC4320 Dynamique des machines;

6.3. **Réunion du 8 février 2013** (suite)

- **Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en ingénierie (génie mécanique) et (génie mécanique – régime coopératif)** (suite)

R : 25-CPR-130208 (suite)

GMEC4502 Mécatronique; GMEC5120 Matériaux composites; GMEC5331 Vibrations et bruit; GMEC5340 Cinématique des manipulateurs; GMEC5370 Biomécanique; GMEC5465 Transfert de chaleur avancé; GMEC5475 Systèmes d'énergies propres; GMEC5490 Design des systèmes thermiques; GMEC5522 Design mécatronique; GMEC5530 Robotique; GMEC5670 Mécanique des fluides avancées; et GMEC5970 Projet de génie mécanique. »

R : 26-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie mécanique, le Comité des programmes accepte les modifications aux cours suivants : GMEC4420 Transfert de chaleur; GMEC4430 Conversion d'énergie; GMEC5440 Chauffage et climatisation; GMEC5480 Turbomachines; GMEC5630 Aérodynamique; et GMEC5650 Hydraulique de puissance. »

R : 27-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés en génie mécanique, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : GMEC1111 Matériaux en ingénierie; GMEC1311 Dessin d'ingénierie; GMEC2522 Dynamique; GMEC3121 Métallurgie; GMEC3211 Procédés de fabrication; GMEC3320 Dynamique des machines; GMEC3332 Conception de machines I; GMEC3411 Thermodynamique; GMEC3611 Mécanique des fluides I; GMEC3621 Mécanique des fluides II; GMEC4221 CAO/FAO; GMEC4311 Vibrations et bruit; GMEC4340 Conception de machines II; GMEC4512 Mécatronique; GMEC5130 Matériaux composites; GMEC5140 Matériaux modernes; GMEC5213 Gestion de l'énergie; GMEC5350 Mécanique des solides; GMEC5360 Projet de conception mécanique; GMEC5460 Transfert de chaleur II; GMEC5470 Transfert de chaleur III; GMEC5521 Servomécanismes; GMEC5531 Robotique; GMEC5540 Biomécanique; GMEC5640 Mécanique des fluides III; et GMEC5910 Projet de génie mécanique. »

R : 28-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle GMEC. »

R : 29-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

6.3. **Réunion du 8 février 2013** (suite)

- **Reconfiguration de la Mineure en français langue seconde (groupe-pont)**

R : 31-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de la Mineure en français langue seconde (groupe-pont), le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : FRLS3533 Lecture et style I; FRLS4523 Lecture et style II; FRLS4533 Langue et culture; et FRLS4553 Analyse et perfectionnement. »

R : 32-CPR-130208

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de la Mineure en français langue seconde (groupe-pont), le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : FRLS3532 Cours de stylistique française et FRLS4522 Éléments d'analyse littéraire. »

R : 33-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle FRLS. »

- **Nouveau programme articulé de Baccalauréat en technologie et leadership (BTEL)**

R : 34-CPR-130208

« Le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création du programme de Baccalauréat appliqué en technologie et leadership. »

R : 36-CPR-130208

« Que, sous réserve de la création du programme de Baccalauréat appliqué en technologie et leadership, le Comité des programmes accepte la création des cours BTEL4001 Atelier de synthèse et BTEL2999 Formation spécialisée. »

R : 37-CPR-130208

« Que, sous réserve de la création du programme de Baccalauréat appliquée en technologie et leadership, le Comité des programmes accepte la modification proposée au cours GEIN3090 Veille stratégique. »

- **Reconfiguration des programmes en études françaises – B.A. (spécialisation en études littéraires), Majeure en études françaises et Mineure en études françaises**

R : 39-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : LITT2800 Litt. francophones du monde; LITT2810 Thèmes littéraires I; LITT2820 Histoire de la litt. du Québec; LITT2830 Histoire de la litt. acadienne; LITT3791 Atelier de création

6.3. **Réunion du 8 février 2013** (suite)

- **Reconfiguration des programmes en études françaises – B.A. (spécialisation en études littéraires), Majeure en études françaises et Mineure en études françaises** (suite)

R : 39-CPR-130208 (suite)

(récits); LITT3800 Thèmes littéraires II; LITT3810 La litt. au niveau secondaire; LITT3820 Méthodologie et théories litt.; LITT3830 Litt. francophones du Canada; LITT3840 Poésie québécoise; LITT3850 Roman québécois avant 1960; LITT4000 Roman québécois depuis 1960; et LITT4900 Littérature et cinéma. »

R : 40-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours suivants : LITT1180 La littérature française I; LITT2154 Roman français au 19e siècle; LITT2190 La littérature française II; LITT2403 Le texte poétique; LITT2701 Littérature et société; LITT2900 Théorie et histoire du cinéma; LITT3130 Litt. française du 17e siècle; LITT3153 Poésie française au 19e siècle; LITT3163 Poésie française au 20e siècle; LITT3164 Roman français au 20e siècle; LITT3206 Essai québécois; LITT3383 Poésie acadienne; LITT3385 Roman acadien; LITT3702 Littérature universelle; LITT3790 Atelier de création (poésie); LITT4110 Litt. française du Moyen Âge; LITT4120 Litt. française du 16e siècle; LITT4140 Litt. française du 18e siècle; LITT4165 Théâtre français moderne; LITT4205 Théâtre québécois; LITT4400 Théorie littéraire; LITT4452 Projet de recherche; et LITT4750 Pratique de la critique. »

R : 41-CPR-130208

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : LITT1403 Intro. aux études littéraires; LITT2291 La littérature can.-fr.; LITT3253 Poésie québécoise jusqu'à 1939; LITT3264 Roman québécois depuis 1939; LITT4254 Roman québécois jusqu'à 1939; LITT4263 Poésie québécoise depuis 1939; LITT4451 Recherche en littérature; et LITT4990 Littérature et cinéma. »

R : 42-CPR-130208

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle LITT. »

R : 43-CPR-130208

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale pour les cours ayant le sigle LITT. »

6.3. **Réunion du 8 février 2013** (suite)

- **Modification au cours KNEP2513**

  R : 46-CPR-130208

  « Le Comité des programmes accepte la modification proposée aux préalables du cours KNEP2513 Didactique de l'EPS. »

- **Baccalauréat appliqué en intervention touristique (BAIT)**

  R : 47-CPR-130208

  « Que le Comité des programmes suspende les admissions au programme de Baccalauréat appliqué en intervention touristique (BAIT) pour une période de deux ans. »

- **Modifications au profil du programme de B. Sc. Kin.; au profil du programme de B.E.P.-B. Éd. (Majeure en éducation physique); créations, abolitions et modification de cours KNEP**

  R : 48-CPR-130208

  « Le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : KNEP2023 Physiologie de l'exercice; KNEP2183 Apprentissage psychomoteur; KNEP3083 Biomécanique des APS; et KNEP4433 Psychologie du sport. »

  R : 49-CPR-130208

  « Le Comité des programmes accepte la modification au cours KNEP2063 Anatomie fonctionnelle. »

  R : 50-CPR-130208

  « Le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : KNEP2013 Physiologie de l'exercice; KNEP2021 Labo. en physio. de l'exercice; KNEP2173 Apprentissage psychomoteur; KNEP3073 Analyse du mouvement II; et KNEP4413 Psychologie du sport. »

  R : 52-CPR-130208

  « Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle KNEP. »

- **Abolition et création de cours en philosophie**

  R : 53-CPR-130208

  « Le Comité des programmes accepte la création du cours PHIL3463 Philosophie et culture. »

6.3. **Réunion du 8 février 2013** (suite)

- **Abolition et création de cours en philosophie** (suite)

  R : 54-CPR-130208

  « Le Comité des programmes accepte l'abolition du cours PHIL3462 Philosophie de la culture. »

- **Modification des préalables du cours ECON3910**

  R : 55-CPR-130208

  « Le Comité des programmes accepte les modifications aux préalables du cours ECON3910 Marché des capitaux. »

- **Modifications au guide pour l'élaboration d'une proposition d'un nouveau programme**

  R : 56-CPR-130208

  « Que le Comité des programmes adopte les modifications proposées au Guide pour l'élaboration d'une proposition d'un nouveau programme de premier cycle et de cycles supérieurs. »

- **Modifications à des cours ECON**

  R : 57-CPR-130208

  « Que le Registrariat et le Secrétariat général retirent de la banque de cours toute référence aux cours ECON1010 dans le Répertoire des cours de premier cycle pour les cours suivants : ECON2150, ECON2300, ECON3100, ECON3500, ECON3510, ECON3520 et ECON3550. »

- **Modification du cours ADMN4291**

  R : 59-CPR-130208

  « Le Comité des programmes accepte les modifications proposées au préalable du cours ADMN4291 Systèmes administratifs I. »

- **Modifications de cours – département d'anglais**

  R : 60-CPR-130208

  « Le Comité des programmes accepte la création des cours ANGL3341 Second Language Acquisition et ANGL3351 Speech Production. »

  R : 61-CPR-130208

  « Le Comité des programmes accepte l'abolition des cours ANGL4341 Second language acquisition et ANGL4351 Speech production. »

6.3. **Réunion du 8 février 2013** (suite)

- **Modifications de cours – département d'anglais** (suite)

R : 62-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications au profil du programme de Baccalauréat ès arts (majeure en anglais). »

- **Abolition et création d'un cours SOCI**

R : 64-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte la création du cours SOCI2480 Sociologie de l'éducation. »

R : 65-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte l'abolition du cours SOCI2553 Société et éducation. »

R : 66-CPR-130208

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle SOCI. »

6.4. **Réunion du 22 mars 2013**

- **Reconfiguration du programme d'information-communication**

R : 04-CPR-130322

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat ès arts (majeure en information-communication), le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ICOM2220 Journalisme en ligne; ICOM2230 Contextes médiatiques; ICOM2320 Communication multimédia; ICOM2330 Communication interne; ICOM2340 Communication persuasive; ICOM3220 Communication de crise; ICOM3230 Communication interculturelle; et ICOM3600 Communication promotionnelle. »

R : 05-CPR-130322

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat ès arts (majeure en information-communication), le Comité des programmes accepte les modifications proposées au cours ICOM2781 Journalisme écrit I. »

R : 06-CPR-130322

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat ès arts (majeure en information-communication), le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ICOM3500 Communication promotionnelle et ICOM3800 Histoire des médias. »

6.4. **Réunion du 22 mars 2013** (suite)

- **Reconfiguration du programme d'information-communication** (suite)

  R : 07-CPR-130322

  « Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle ICOM. »

  R : 08-CPR-130322

  « Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

- **Cours EDAN n'ayant pas été offerts durant les quatre dernières années**

  R : 12-CPR-130322

  « Que l'on maintienne dans la banque de cours les cours EDAN2001 et EDAN4943 étant entendu qu'ils seront retirés de la banque en mai 2015 s'ils n'ont pas été offerts en 2013-2014 ou 2014-2015. »

- **Modifications d'un préalable; demande d'activation de cours reconfigurés**

  R : 13-CPR-130322

  « Que le Comité des programmes accepte la modification proposée aux préalables du cours ECON2220 Économie quantitative I. »

  R : 14-CPR-130322

  « Que le Comité des programmes accepte que les cours ECON2060 Économie de l'environnement; ECON2070 Économie de la santé et ECON2080 Thèmes spéciaux en économie I, créés en lien avec le projet de reconfiguration des programmes en économie, entrent en vigueur en septembre 2013. »

6.5. **Réunion du 12 avril 2013**

- **Suspension des admissions au programme de Baccalauréat en science infirmière (pour infirmière ou infirmier immatriculé)**

  R : 04-CPR-130412

  « Que les admissions au programme de Baccalauréat en science infirmière (pour infirmière ou infirmier immatriculé) soient suspendues pour une période de deux ans. »

6.5. **Réunion du 12 avril 2013** (suite)

- **Baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership; création du sigle BTIL**

R : 07-CPR-130412

« Que le Comité des programmes annule les résolutions R : 34-CPR-130208; R : 35-CPR130208; R : 36-CPR-130208 et R : 37-CPR-130208. »

R : 08-CPR-130412

« Le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création du programme de Baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership. »

R : 10-CPR-130412

« Que, sous réserve de la création du programme de Baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership, le Comité des programmes accepte la création des cours GEIN4001 Atelier : info et leadership et BTIL2999 Formation spécialisée. »

R : 11-CPR-130412

« Que, sous réserve de la création du programme de Baccalauréat appliquée en technologie, information et leadership, le Comité des programmes accepte la modification proposée au cours GEIN3090 Veille stratégique. »

6.6. **Réunion du 20 juin 2013**

- **Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en sciences forestières (régime régulier et coopératif)**

R : 05-CPR-130620

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés de Baccalauréat en sciences forestières (régimes régulier et coopératif), le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : FORS1111 Activités de terrain I; FORS1133 Technologies forestières, FORS2093 Dendrométrie, FORS2111 Activités de terrain II; FORS2123 Sylviculture fondamentale; FORS2142 Dynamique des peuplements; FORS3013 Protection des forêts; FORS3033 Sylviculture appliquée; FORS3052 Aménagement écosystémique; FORS3111 Activités de terrain III; FORS3113 Tech. de prise de décision; FORS3403 Récolte et transport des bois; FORS3533 Science et technologie du bois; FORS4033 Plan d'intervention en forêt; FORS4111 Activités de terrain IV; FORS4253 Gestion intégrée des forêts I; FORS4353 Gestion intégrée des forêts II; FORS4943 Projet de fin d'études I; FORS4973 Projet de fin d'études II;

6.6. **Réunion du 20 juin 2013** (suite)

➢ **Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en sciences forestières (régime régulier et coopératif)** (suite)

R : 05-CPR-130620 (suite)

RESN1103 Végétation forestière; RESN1203 Botanique forestière; RESN2003 Processus écophysiologiques; RESN2013 Environnement physique; RESN2213 Faune du milieu forestier; RESN2232 Télédétection et photo-inter.; RESN2442 Introduction aux SIG; RESN3203 Expérimentation et échant.; RESN3813 Géomatique env.: thèmes variés (Cours à contenu variable); RESN4803 Physiologie environnementale; et RESN4883 Écologie appliquée. »

R : 06-CPR-130620

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés de Baccalauréat en sciences forestières (régimes régulier et coopératif), le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : FORS1203 Botanique forestière; FORS1212 Écologie des vertébrés for.; FORS1224 Végétation forestière; FORS2001 T.P. quantif. des ress. for.; FORS2003 Quantif. des ressources for.; FORS2004 Processus écophysiologiques; FORS2012 Sylviculture fondamentale; FORS2013 Récolte et transport des bois; FORS2014 Environ. phys. des forêts; FORS2091 T.P. Technol. forestières; FORS2103 Tech. de prise de décision; FORS2132 Photogrammétrie + photo-interp.; FORS2443 Intro. aux SIG; FORS3022 Dynamique des peupl. for.; FORS3014 Protection des ress. for.; FORS3023 Fondements de l'amén. écosyst.; FORS3034 Sylviculture appliquée; FORS3092 Stage en forêt I; FORS3204 Échant. et stat. en foresterie; FORS3433 Science et technologie du bois; FORS3813 Géomatique env.: thèmes variés; FORS4032 Plan d'intervention en forêt; FORS4052 Gestion intégrée des forêts II; FORS4054 Gestion intégrée des forêts I; FORS4192 Stage en forêt II; FORS4803 Écophysiol.: Notions avancées; FORS4883 Écologie For.: Notions avancées; FORS4923 Projet de fin d'études I; et FORS4933 Projet de fin d'études II. »

R : 07-CPR-130620

« Le Comité des programmes accepte les modifications majeures proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle FORS. »

R : 08-CPR-130620

« Le Comité des programmes accepte la création de la banque de cours ayant le sigle RESN. »

R : 09-CPR-130620

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale pour les cours ayant le sigle FORS. »

6.6. **Réunion du 20 juin 2013** (suite)

- **Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en sciences forestières (régime régulier et coopératif)** (suite)

R : 10-CPR-130620

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours FORS2000 Stage coop I; FORS3000 Stage coop II; et FORS4000 Stage coop III. »

R : 11-CPR-130620

« Que la date d'entrée en vigueur des programmes reconfigurés de Baccalauréat en aménagement des forêts (régime régulier) et de Baccalauréat en aménagement des forêts (régime coopératif) soit le 1er juillet 2014. »

- **Reconfiguration des programmes de 1er cycle en psychologie**

R : 16-CPR-130620

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés de premier cycle en psychologie, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : PSYC2001 Méthodes de recherche en psyc.; PSYC2002 Stat. appliquées en psyc.; PSYC2101 Psychobiologie; PSYC2301 Sensation et perception; PSYC2810 Relations humaines; PSYC3001 Théories psychométriques; PSYC4001 Méthodes et stat. avancées; et PSYC4241 Travaux pratiques psychométrie. »

R : 17-CPR-130620

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés de premier cycle en psychologie, le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours suivants : PSYC3100 Psychopharmacologie; PSYC3410 Psychologie linguistique, PSYC3500 Motivation et émotion; PSYC3520 Psychologie de la santé; PSYC3530 Psycho. du groupe minoritaire; PSYC3600 Psychologie du développement; PSYC3650 Dév. de l'adol. et de l'adulte; PSYC3700 Théories de la personnalité; PSYC3900 Travaux pratiques en psycho.; PSYC4010 Histoire de la psychologie; PSYC4020 Questions actuelles en psycho.; PSYC4100 Questions en neuropsychologie; PSYC4800 Approches psychothérapeutiques; et PSYC4900 Mémoire de psychologie. »

R : 18-CPR-130620

« Que, sous réserve de l'adoption des programmes reconfigurés de premier cycle en psychologie, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants :

6.6. **Réunion du 20 juin 2013** (suite)

➢ **Reconfiguration des programmes de 1er cycle en psychologie** (suite)

R : 18-CPR-130620 (suite)

PSYC2000 Méthodes et stat. psycho. I; PSYC2050 Méthodes et stat. psycho. II; PSYC2100 Psychobiologie; PSYC2300 Sensation et perception; PSYC2800 Relations humaines; PSYC3000 Informatique et psychologie; PSYC4000 Méthodes et stat. avancées; PSYC4220 Théories psychométriques; et PSYC4240 Trav. pratiques psychométrie. »

R : 19-CPR-130620

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle PSYC. »

R : 20-CPR-130620

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale pour les cours ayant le sigle PSYC. »

➢ **Reconfiguration du Baccalauréat en arts visuels**

R : 22-CPR-130620

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat en arts visuels, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ARVI1104 Sculpture - Fondement; ARVI1105 Sculpture - Matérialité; ARVI1304 Dessin - Introduction; ARVI1305 Dessin - Corps humain; ARVI1403 Photo - Introduction; ARVI1804 Peinture - Espace peint; ARVI1902 Estampe - Gravure en relief; ARVI1903 Estampe - Gravure en creux; ARVI2102 Arts médiatiques - Le numérique; ARVI2404 Photo - Opérateur de lumière; ARVI2805 Peinture - Structure picturale; ARVI3103 Arts médiatiques - Temporalité; ARVI3106 Sculpture - pratique/technique; ARVI3107 Sculpture - Volume et espace; ARVI3306 Dessin - Multidisciplinarité; ARVI3404 Photo - Hybride I; ARVI3405 Photo - Hybride II; ARVI3523 Théorie de l'art moderne; ARVI3806 Peinture - Picturalité et enjeux; ARVI3807 Peinture - Méthode et recherche; ARVI3906 Estampe - Lithographie; ARVI3907 Estampe - Sérigraphie; ARVI4104 Arts médiatiques - Virtualité; ARVI4106 Sculpture - Espace public; ARVI4107 Sculpture - pratique artistique; ARVI4404 Photo - Dialogue photographique; ARVI4405 Photo - Contexte contemporain; ARVI4806 Peinture - Pratique et idée; ARVI4807 Peinture - Projet fin d'études; ARVI4900 Pratiques professionnelles; ARVI4906 Estampe - Le multiple; et ARVI4907 Estampe - Défis actuels. »

R : 23-CPR-130620

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat en arts visuels, le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours suivants :

6.6. **Réunion du 20 juin 2013** (suite)

➢ **Reconfiguration du Baccalauréat en arts visuels** (suite)

R : 23-CPR-130620 (suite)

ARVI1530 L'art des débuts au 19e siècle; ARVI1540 L'art du 20e siècle; ARVI2511 Histoire de l'art canadien; ARVI3512 Séminaire sur l'art moderne; et ARVI4522 Histoire de l'art acadien. »

R : 24-CPR-130620

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat en arts visuels, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : ARVI1204 Dessin I; ARVI1205 Dessin II; ARVI1604 Peinture; ARVI1605 Peinture; ARVI1704 Sculpture; ARVI1705 Sculpture; ARVI2204 Dessin III; ARVI2205 Dessin IV; ARVI2302 Photographie; ARVI2303 Photographie; ARVI2802 Céramique; ARVI2803 Céramique; ARVI2902 Estampe; ARVI2903 Estampe; ARVI3304 Photographie; ARVI3305 Photographie; ARVI3522 Théorie de l'art moderne; ARVI3606 Peinture; ARVI3607 Peinture; ARVI3706 Sculpture; ARVI3707 Sculpture; ARVI3804 Céramique; ARVI3805 Céramique; ARVI3904 Estampe; ARVI3905 Estampe; ARVI4304 Photographie; ARVI4305 Photographie; ARVI4606 Peinture; ARVI4607 Peinture; ARVI4700 Sculpture et espaces publics; ARVI4706 Sculpture; ARVI4707 Sculpture; ARVI4804 Céramique; ARVI4805 Céramique; ARVI4904 Estampe; et ARVI4905 Estampe. »

R : 25-CPR-130620

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générales pour les cours ayant le sigle ARVI. »

R : 26-CPR-130620

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle ARVI. »

➢ **Reconfiguration de la Mineure en sciences religieuses**

R : 28-CPR-130620

« Que, sous réserve de l'adoption de la reconfiguration de la Mineure en sciences religieuses, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : SCRE2121 Islam, arts et civilisation; SCRE3141 Éthique et religion; et SCRE3611 Histoire du christianisme. »

R : 29-CPR-130620

« Que, sous réserve de l'adoption de la reconfiguration de la Mineure en sciences religieuses, le Comité des programmes accepte les modifications proposées au cours suivant : SCRE4600 Séminaire (cours à contenu variable). »

6.6. **Réunion du 20 juin 2013** (suite)

➢ **Reconfiguration de la Mineure en sciences religieuses** (suite)

R : 30-CPR-130620

« Que, sous réserve de l'adoption de la reconfiguration de la de Mineure en sciences religieuses, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : SCRE2120 Religions et culture; SCRE2200 Chrétienté au Canada; SCRE2600 Expériences religieuses; SCRE3340 L'évang. St Jean et l'apoc.; SCRE3450 Religion et sociologie; SCRE3610 Histoire du christianisme; SCRE3620 Histoire du christianisme II; SCRE3630 Christianisme aujourd'hui; SCRE4330 Jésus de Nazareth; SCRE4340 Paul de Tarse; SCRE4350 Actes des apôtres et épîtres; SCRE4520 Amour et mariage chrétien; SCRE4530 Morale chrétienne et sexualité; et SCRE4640 Séminaire II. »

R : 31-CPR-130620

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de la discipline ayant le sigle SCRE. »

R : 32-CPR-130620

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale pour les cours ayant le sigle SCRE. »

➢ **Reconfiguration de programme B.A. (Majeure en études familiales)**

R : 34-CPR-130620

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat ès arts (majeure en études familiales), le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : ETFA1153 Les études familiales; ETFA3303 Consommation et citoyenneté; ETFA3903 Intervention communautaire; ETFA4503 Théories et pratiques du vêtir; ETFA4703 Intervention II; ETFA4903 Stage; NUEF2322 Science des aliments I; NUEF2323 Science des aliments II; et NUEF4083 Méthodes de recherche. »

R : 35-CPR-130620

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat ès arts (majeure en études familiales), le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux cours suivants : ETFA2403 Comportement vestimentaire; ETFA3300 Organisation familiale; ETFA3301 Gestion/ressources familiales; et ETFA3803 Relations parent-enfant. »

R : 36-CPR-130620

« Que, sous réserve de l'adoption du programme reconfiguré de Baccalauréat ès arts (majeure en études familiales), le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants :

6.6. **Réunion du 20 juin 2013** (suite)

- **Reconfiguration de programme B.A. (Majeure en études familiales)** (suite)

R : 36-CPR-130620 (suite)

ETFA1001 Orientation professionnelle; ETFA1151 Les études familiales; ETFA3001 Études dirigées; ETFA3201 Éthique en études familiales; ETFA4403 Confection des vêtements; ETFA4702 Intervention II; ETFA4901 Stage; NUEF1222 Science de l'alimentation I; NUEF1223 Science de l'alimentation II; NUEF2300 Gestion ressources financières; NUEF2701 Approches éducatives; NUEF4084 Méthodes de recherche; et NUEF4771 Communication professionnelle. »

R : 37-CPR-130620

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours des disciplines ayant les sigles ETFA et NUEF. »

R : 38-CPR-130620

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale pour les cours ayant les sigles ETFA et NUEF. »

- **Suspension des admissions aux programmes de diplôme en études appliquées du vieillissement et du certificat en études appliquées du vieillissement**

R : 41-CPR-130620

« Que le Comité des programmes accepte la suspension des admissions aux programmes de Certificat de 2e cycle en études appliquées du vieillissement et de Diplôme de 2e cycle en études appliquées du vieillissement pour une période de deux ans. »

- **Programmes en régime coopératif en sciences**

R : 43-CPR-130620

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : PHYS2000 Stage coopératif I; PHYS3000 Stage coopératif II; PHYS4000 Stage coopératif III; CHIM2000 Stage coopératif I; CHIM3000 Stage coopératif II; et CHIM4000 Stage coopératif III. »

6.6. **Réunion du 20 juin 2013** (suite)

- **Remplacement du cours ANGL2131 par FRAN2501 - programmes reconfigurés de Baccalauréat en traduction et Baccalauréat en traduction – régime coopératif**

  R : 44-CPR-130620

  « Que le Comité des programmes accepte la modification mineure proposée au profil des programmes de Baccalauréat en traduction (régimes régulier et coopératif) afin que le cours FRAN2501 Techniques d'analyse de textes remplace le cours ANGL2131 Advanced Composition I dans la liste des disciplines connexes – cours obligatoires. »

7. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Les procès-verbaux du Comité des programmes pour l'année 2012-2013 peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : http://www.umoncton.ca/cpr/node/31.

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Rapport annuel 2012-2013 - Conseil de la langue française (CLF)

Dans le présent rapport, je ferai d'abord le bilan des activités du CLF pour l'année 2012-2013. Je vous entretiendrai ensuite des défis qu'il reste à relever ainsi que des perspectives d'avenir. Je terminerai ce rapport en proposant des objectifs pour l'année universitaire 2013-2014.

Rapport annuel 2012-2013 - Conseil de la langue française (CLF)

Activités 2012-2013

Afin de remplir son mandat de « recommander les modifications qu'il faut apporter à la politique et aux normes linguistiques », le CLF s'est réuni pendant l'année 2012-2013 afin de discuter des améliorations à apporter aux normes linguistiques que nous appellerons « Exigences linguistiques ». Nous avons soumis une première version de ces exigences au Sénat du mois mars avec un texte de mise en contexte (voir documents ci-joints). Les membres du Sénat ont donné leurs commentaires et ont fait des suggestions en ce qui a trait à la meilleure marche à suivre pour les consultations. Par la suite, le CLF a rencontré plusieurs unités académiques des trois campus. Nous avons analysé les commentaires au mois de juin 2013 et nous avons intégré les suggestions qui faisaient consensus. Nous avons décidé de publier un guide qui accompagnera les exigences et de soumettre à un vote électronique trois propositions :

1. Pénalité d'une seule lettre pour les travaux faits à la maison;
2. La proposition 1 en ajoutant les examens;
3. Augmentation de la pénalité en fonction du sigle du cours (maximum d'une lettre pour les cours 1000 et 2000, deux lettres pour les cours 3000 et 4000 et trois lettres pour les cours de niveau 5000).

Ces propositions seront présentées au Sénat académique du 23 aout prochain avant d'être soumises au vote du personnel académique et de la population étudiante des trois campus.

Défis à relever

Les défis demeurent nombreux en ce qui a trait à la promotion de la langue française en milieu minoritaire. L'apprentissage de la langue écrite est un processus qui peut durer toute la vie. Nos étudiantes et nos étudiants continuent à l'améliorer au niveau universitaire. Pour cela, ils ont besoin que chaque membre du corps professoral ait des exigences claires en ce qui a trait à la rédaction des travaux.

Objectifs pour 2013-2014

Nous visons la fin des travaux dans la modification des normes linguistiques et son adoption par le Sénat pendant l'année 2013-2014. Avant sa mise en application, nous proposerons des ateliers de formation pendant l'année universitaire avec la collaboration du SASE afin que les membres du personnel enseignant puissent appliquer les nouvelles normes en septembre 2014.

Sylvie Blain, présidente du Conseil de la langue française
Carole Boucher, représentante du CLF à Shippagan
Marc Basque, représentant du CLF à Edmundston
Éric Hervet, représentant du CLF à Moncton
Lamine Kamano, représentant étudiant

Rappel des activités du CLF en 2011-2012

• • •

- Adoption des modifications à la politique linguistique par le Sénat en octobre 2011
- Mise en ligne d'un sondage au sujet des normes linguistiques
- Analyse des résultats de ce sondage
- Amorce des modifications aux normes linguistiques que nous suggérons de nommer « Exigences linguistiques »

Défis à relever soulignés en 2012-2013

- La qualité de la langue, c'est l'affaire de tous.
- Cette responsabilité n'incombe pas seulement aux professeures et professeurs de français.
- En milieu linguistique minoritaire, nous devons être très vigilants afin de maintenir notre vitalité.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

Préparé par le

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Neil J. Boucher, Ph.D.

Présenté au Sénat académique

Le 23 août 2013

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION **3**

PARTIE I : LE CADRE ACADÉMIQUE **5**

1) Retour sur les objectifs 2012-2013 5
2) La population étudiante 5
3) Le corps professoral et la recherche 6
4) Les programmes et les cours 7
5) Les objectifs prioritaires pour 2013-2014 8

PARTIE II : LES CENTRES, LES CHAIRES DE RECHERCHE ET LES INSTITUTS **9**

A) Les centres 9
B) Les chaires de recherche 12
C) Les instituts 15

PARTIE III : LES SERVICES ET LES BUREAUX RATTACHÉS AU VRER **16**

1) Le Service d'animation et de soutien à l'enseignement 16
2) Le Bureau de soutien à l'innovation 16
3) Le Bureau de l'enseignement coopératif 16
4) La Bibliothèque Champlain, le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson et le Musée acadien 17
5) La Direction générale des technologies 18
6) Le Registrariat 18
7) La Revue de l'Université de Moncton 19
8) La Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen 19

INTRODUCTION

C'est avec plaisir que je présente mon neuvième rapport annuel en tant que vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) au Sénat académique. À l'instar des années passées, plusieurs dossiers ont été traités au cours des douze derniers mois. À titre d'exemple, nous pouvons compter la reconfiguration des programmes, le dossier de la viabilité des programmes, l'évaluation des programmes, les rapports avec nos partenaires (Réseau Vitalité, CCNB, CFMNB) comme des dossiers qui exigent une attention sur une base assez régulière. En plus, l'année fut marquée par la préparation de deux demandes de financement d'envergure, soit celle déposée auprès de Patrimoine canadien dans le cadre du Programme des langues officielles en enseignement (PLOE), version 2013-2018, et celle de la phase IV du Consortium national de formation en santé (CNFS) acheminée à Santé Canada.

Au niveau de la programmation académique, de nouveaux programmes ont vu le jour, d'autres furent modifiés considérablement tandis que d'autres encore demeurent en branle. Quant à la modification de programmes, le virement le plus considérable, à la fois dans la structure aussi bien que dans la programmation, a été amorcé à l'UMCE dans les programmes de foresterie. Issu des conclusions du rapport Godbout, le but de cette réforme visait une croissance dans la participation étudiante d'une part, ainsi qu'une meilleure intégration avec les autres composantes académiques de l'UMCE d'autre part. Dès le 1er juillet 2013, la Faculté de foresterie devient une école rattachée au décanat des Études.

Malheureusement, nos efforts à implanter un programme de pharmacie conjointement avec l'Université d'Ottawa n'ont pas porté fruit. La décision de Santé Canada de ne pas considérer ce projet une priorité de financement nous force à repenser notre stratégie sans toutefois abandonner l'initiative. Je tiens à remercier mon homologue à l'Université d'Otttawa, monsieur Christian Detellier, le doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, monsieur Pierre Moreau, ainsi que les deux coordonnatrices du CNFS, mesdames Mai Savoie et Rachel Ouellette, pour leur précieuse collaboration.

Ce ne sont pas tous les efforts dans le domaine de la santé qui ont connu des revers. Au contraire, un important pas a été franchi au début du mois de juillet avec la signature d'une entente d'affiliation entre l'Université de Moncton et le Réseau de la santé Vitalité. Cette entente, fruit d'un travail de longue haleine, permet de définir et d'encadrer les modalités de collaboration et de concertation entre l'Université et le Réseau en matière d'enseignement et de recherche.

Tout le travail nécessaire pour mener les dossiers du VRER à bon port est le résultat d'un travail d'équipe. Sans la main forte des collègues de l'Équipe de direction, de mes deux adjoints, madame Lise Dubois et monsieur Edgar Robichaud, de tous les membres de la RDD et la RVD, et de la Direction générale des technologies, le bureau du VRER ne pourrait guère réussir à traiter tous les dossiers qui lui parviennent. Cette coopération m'est inestimable et je vous en remercie.

L'année 2012-2013 sera connue pour un changement important de personnel dans le bureau du VRER. Suite à la retraite de la secrétaire de direction, nous avons reçu madame Gilberte Richard comme remplaçante. Adjointe administrative de longue expérience à l'Université de Moncton, madame Richard s'est vite intégrée au poste avec sa compétence habituelle. Plus récemment, le départ du vice-recteur adjoint à l'enseignement, monsieur Edgar Robichaud, fait en sorte que l'exercice de son remplacement est en branle au moment d'écrire ces lignes. Nous voulons souhaiter bon

succès à monsieur Robichaud dans son nouveau poste de vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines.

Le rapport du VRER de cette année prend une nouvelle forme dans la partie réservée aux activités des facultés. Pour la première fois cette année, un gabarit de rapport annuel a été distribué à toutes les facultés dans le but d'harmoniser la manière de présenter la documentation. À l'instar de ce gabarit, cette partie du rapport portera attention à cinq éléments ponctuels, soit : 1) un retour sur les objectifs 2012-2013; 2) la population étudiante; 3) le corps professoral et la recherche; 4) les programmes et les cours et;
5) les objectifs prioritaires pour 2013-2014. En ce qui a trait aux chaires et aux centres de recherche, ainsi qu'aux différents services qui relèvent du VRER, mon rapport 2012-2013 suivra le format habituel.

PARTIE I : LE CADRE ACADÉMIQUE

1) RETOUR SUR LES OBJECTIFS 2012-2013

Au niveau du retour sur les objectifs, je suis heureux de constater que les diverses facultés ont connu une année couronnée de plusieurs succès notamment au niveau de la programmation. Une grande majorité des facultés incluaient parmi leurs objectifs de l'année dernière le déploiement des ressources pour faire avancer le projet de la reconfiguration. Les dernières statistiques démontrent que cela a été le cas avec 81 % des programmes ayant franchi l'une ou l'autre des étapes menant à la reconfiguration. En ce qui a trait à l'Éducation permanente (ÉP), son objectif principal de poursuivre la médiatisation des programmes a connu un certain succès. Une importante stratégie de médiatisation de cours et de programmes a été déposée au Conseil d'administration de l'ÉP et à l'Équipe de direction. La recherche de fonds pour mener ce projet à bon port a été amorcée.

Plusieurs objectifs au niveau de la création de nouveaux programmes, de modification des programmes existants ou d'agrémentation ont également été réalisés. Une liste plus détaillée paraît au point 4 de cette partie de mon rapport.

Par contre, il faut constater que certains objectifs ont connu des succès moindres notamment au niveau d'une restructuration des ressources humaines, au niveau du recrutement et au niveau des partenariats. En ce qui a trait au recrutement, certaines facultés demeurent plus ou moins stables tandis que d'autres vivent des chutes importantes dans le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans les programmes. Pour ce qui en est des partenariats, il reste encore du travail à faire quant à la consolidation de nos efforts, quoique d'autres résultats, notamment avec certaines composantes du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et quelques CÉGEPS du Québec, soient prometteurs.

2) LA POPULATION ÉTUDIANTE

La population étudiante à temps plein pour l'année académique 2012-2013 s'élevait à 4 927 répartie comme suit dans les facultés et les décanats d'études :

Administration : = 752	Arts et sciences sociales : = 1023
Décanat des études (UMCE) = 396 Faculté de foresterie (UMCE) = 24	Décanat des études (UMCS) : = 385
Droit : = 110	Education permanente : = 883 (ÉTP)
Ingénierie : = 381	Santé et services communautaires : = 813
Sciences : = 586	Sciences de l'éducation : = 457

En ce qui a trait à la population à temps partiel à l'Éducation permanente, le chiffre pour l'année 2012-2013 s'élève à 883 personnes équivalentes à temps plein pour un grand total de 5 810, ce qui représente une augmentation de 1,4 % sur l'année précédente (5 729 personnes équivalentes à temps plein pendant l'année 2011-2012). En chiffres réels, nous avons augmenté le corps estudiantin de 57 personnes. Force est de constater que cette légère augmentation est due à une croissance dans le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux plutôt qu'à une augmentation de la population étudiante d'origine canadienne, car celle-ci est passée de 4 176 en 2011-2012 à 4 130 (-1,1 %) en 2012-2013. Notons qu'en 2012, 62,2 % de nos nouvelles inscriptions

parvenaient des polyvalentes francophones du Nouveau-Brunswick ce qui risque nous poser de grands défis vu la décroissance au sein de cet important bassin de recrutement.

En ce qui a trait aux cycles supérieurs, la tendance dans les inscriptions est à la baisse ayant passé de 750 en 2011-2012 à 685 en 2012-3013 pour une diminution de 8,6 %. Cet état des choses est contraire à la tendance nationale et régionale ou l'on voit une augmentation dans les inscriptions aux cycles supérieurs. Certaines mesures ont été amorcées au cours de l'année pour freiner, voire renverser cette tendance dont l'affectation d'un recruteur aux cycles supérieurs et l'amélioration du soutien financier au niveau du doctorat.

3) LE CORPS PROFESSORAL ET LA RECHERCHE

Pendant l'année académique 2012-2013, le corps professoral à l'Université de Moncton comptait 311 membres réguliers, une diminution de 1 % par rapport à l'année précédente. Dans le tableau qui suit, le nombre de professeures et professeurs réguliers dans chaque faculté et à l'Éducation permanente est indiqué : les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de postes temporaires à cette même faculté. En ce qui a trait à l'Éducation permanente, le chiffre entre parenthèses représente le nombre de chargées et de chargés de cours qui ont été retenus par ce secteur.

Administration : = 19 (6)	Arts et sciences sociales : = 79 (15)
Décanat des études (UMCE) : = 42 (12) (comprend la Faculté de foresterie)	Décanat des études (UMCS) : = 35 (4)
Droit : = 10 (1)	Éducation permanente : = 67 (111)
Ingénierie : = 22 (12)	Sciences : = 40 (9)
Santé et services com. : = 42 (13)	Sciences de l'éducation : = 22 (7)

Au cours de la même période, neuf membres du corps professoral ont bénéficié d'une régularisation, dix professeures et professeurs ont été promus à l'agrégation tandis que 11 ont accédé à la titularisation.

Quant aux chargées et chargés de cours (à l'extérieur de l'Éducation permanente), elles et ils ont assuré la prestation de plus de 2 400 crédits de cours sur les trois campus

Les rapports annuels des facultés démontrent clairement qu'une importante activité de recherche-développement-création s'est poursuivie pendant l'année 2012-2013. Pour cette même période, l'on peut compter au-delà de 370 publications arbitrées qui ont paru dans des revues scientifiques ou en forme de chapitres faisant partie de collectifs. En ce qui a trait aux disciplines artistiques, l'effort de création a également fait bonne figure avec une cinquantaine d'activités soumises à un processus de sélection par jury ou comité d'évaluation. Selon le document type de la Faculté des arts et des sciences sociales, cela peut représenter l'équivalent de 15 publications.

Toute cette recherche et création ne pourrait se réaliser sans l'appui financier provenant de diverses sources tant à l'interne qu'à l'externe. Le financement de la recherche pour l'année qui vient de se terminer s'élève à plus de 3 600 000 $, toutes facultés confondues. Je me permets de souligner les réussites au campus de Shippagan dont 40 % du corps professoral est subventionné par des fonds externes (FCI, APÉCA, FINB) et 20 % de l'effectif professoral détient une subvention d'un des Grands Conseils.

Pour la part du financement interne de la recherche, la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) gère cinq programmes de subventions en plus de contribuer aux activités de valorisation de la recherche (journées des études supérieures et de la recherche, concours de jeunes chercheurs, prix Vo-Van pour la meilleure thèse, prix du Recteur, etc.). Cette année la FESR a contribué la somme de 272 500 $ (142 subventions) à plusieurs chercheures et chercheurs sur les trois campus dans le cadre des concours internes.

4) LES PROGRAMMES ET LES COURS

Pendant l'année 2012-2013, trois nouveaux programmes ont été approuvés par les instances compétentes, soit le baccalauréat appliqué en gestion de la relation client, le baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership (BTIL), et la mineure en criminologie. Le programme d'immersion en français écrit fut aboli tandis que les admissions furent suspendues dans le programme de baccalauréat appliqué en intervention touristique et le baccalauréat en science infirmière (pour infirmière ou infirmier immatriculé). Au niveau des changements de titre, la Faculté de foresterie devient l'École de foresterie et elle est rattachée au décanat des Études à l'UMCE et le baccalauréat en récréologie devient le baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme.

L'évaluation des programmes s'est poursuivie avec élan au cours de la dernière année. Les programmes d'information-communication, de baccalauréat ès arts multidisciplinaire et les programmes de 2^{e} et de 3^{e} cycles en études françaises ont franchi toutes les étapes de l'évaluation. En plus, le processus d'évaluation a été amorcé pour les programmes de baccalauréat en travail social et le baccalauréat en gestion de l'information et devrait être finalisé pendant l'année 2013-2014. Il est à noter que le bureau du VRER a procédé à une révision importante de la politique d'évaluation des programmes, démarche qui a été entérinée par le Conseil des gouverneurs en juin 2013. Conséquemment, les prochaines évaluations devront se conformer à ce nouveau gabarit de présentation, qui risque de rendre l'évaluation plus complète et d'écourter le temps requis pour mener le dossier à terme.

La reconfiguration des programmes s'est poursuivie et des progrès substantiels ont été enregistrés dans le cadre de ce dossier. Au moment d'écrire ces lignes, un total de 64 programmes a franchi toutes les étapes de la reconfiguration et 9 autres seront soumis au Sénat académique du 23 août 2013. Six programmes sont à l'étude au Comité des programmes ou sont sur la voie de l'être ce qui fait que 82 programmes (81 % du total) ont été traités par l'une ou l'autre des instances supérieures de l'Université. À ce jour, il n'y a que 25 programmes qui n'ont pas été déposés au bureau de la conseillère, madame Suzanne LeBlanc. Notons en passant que la Faculté d'administration a déjà lancé ses programmes reconfigurés à l'automne de 2012 et la Faculté d'ingénierie s'apprête à faire pareil pour ses programmes réguliers et coop à l'automne 2013.

Au niveau des cours, un total de 216 nouveaux cours ont été créés, 221 ont été abolis, et 129 ont été modifiés. Cet important volume de création, d'abolition et de modification relève du plus grand nombre de programmes qui franchissent toutes les étapes de la reconfiguration. En ce qui a trait au nombre de crédits enseignés, le total dans les facultés sur les trois campus s'élève à 19 876. Viennent s'ajouter à ce chiffre 1 346 crédits enseignés à l'Éducation permanente pour une somme totale de 21 222 crédits d'enseignement.

Le nombre de cours offerts en ligne par l'Éducation permanente s'élève à 66, soit 4 à l'UMCE, 42 à l'UMCM et 20 à l'UMCS. Ce chiffre représente une augmentation de 18 % par rapport à l'année 2012-2013.

5) *LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR 2013-2014*

Sans conteste, l'objectif premier, pour les facultés qui ne l'ont pas déjà fait, est de travailler la reconfiguration des programmes dans le but de compléter le projet. Comme je l'ai souligné ailleurs dans ce rapport, d'importants progrès ont été réalisés dans le dossier pendant la dernière année, ce qui fait que la plus grande partie de la tâche est maintenant accomplie. Même que certaines facultés n'ont pas encore lancé leurs programmes reconfigurés, ce n'est pas pour dire que le travail est au ralenti. Les facultés multidisciplinaires prennent plus de temps à compléter le processus parce que leurs programmes répondent souvent aux besoins de formation dans d'autres facultés. Cette interconnexion exige un travail de plus longue haleine vu la nécessité d'assurer que les changements apportés au sein d'un programme ne viennent pas perturber les objectifs de programmation dans l'autre faculté à laquelle on rend service.

Un deuxième objectif qui revient souvent dans les rapports facultaires pivote autour de la programmation comme telle. Certaines facultés veulent s'orienter vers la création de nouveaux programmes articulés, d'autres vers des certificats, tandis que d'autres encore veulent repositionner certains programmes existants de leur faculté. Dans un grand nombre de cas, l'objectif de travailler la programmation au niveau des cycles supérieurs s'impose. Plusieurs doyennes et doyens voient ce secteur comme un foyer d'expansion potentiel et conséquemment une manière à faire croître les effectifs étudiants au sein des facultés. Au niveau de l'Éducation permanente, l'outil incontestable de recrutement est l'offre de cours en ligne. Le projet d'envergure de médiatisation déposé par l'Éducation permanente dans le but de mettre 70 cours en ligne atteste à ce constat.

Le recrutement est un souci qui revient souvent dans les objectifs facultaires. Tous sont conscients du portrait démographique auquel nous devons faire face et conséquemment veulent être actifs dans des démarches de recrutement afin de garantir une certaine stabilité dans les effectifs étudiants. La Faculté des sciences de l'éducation est particulièrement touchée par cette décroissance de participation ayant perdu 26 % de l'effectif étudiant depuis 2008. Par contre, d'autres s'en tirent du jeu avec un peu plus de succès. À titre d'exemple, la Faculté d'administration a connu une croissance de 7 % dans sa population étudiante depuis l'an dernier seulement tandis que la Faculté d'ingénierie a enregistré une augmentation de 5 % sur cette même période. La venue de plusieurs étudiantes et étudiants internationaux, qui fréquentent davantage les facultés professionnelles, serait en bonne partie la cause de cette croissance.

PARTIE II : LES CENTRES, LES CHAIRES DE RECHERCHE ET LES INSTITUTS

A) LES CENTRES

1) *LE CENTRE DE RECHERCHE EN LINGUISTIQUE APPLIQUÉE (CRLA)*

La recherche en linguistique appliquée ainsi que l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick sont au cœur du mandat du CRLA depuis sa création en 1987. L'objectif central est de montrer les liens entre la description des phénomènes linguistiques et leur environnement social, participant ainsi à une meilleure connaissance de la francophonie acadienne, tout en contribuant à la formation de jeunes chercheures et chercheurs dans le domaine des sciences du langage.

Au cours de l'année 2012-2013, la tenue du colloque international *La construction discursive du locuteur francophone en milieu minoritaire. Problématiques, méthodes et enjeux* du 2 au 6 octobre 2012 a été l'évènement phare du CRLA. Cette activité scientifique a attiré plus de 50 participantes et participants du monde entier et les présentations qui y ont été faites étaient de grande qualité.

Pour l'année 2013-2014, la directrice Mme Laurence Arrighi et son équipe ont prévu les actions suivantes : la publication en volume des articles issus du dernier colloque; la finalisation de la publication sélective d'articles présentés au colloque sur la situation linguistique en Acadie tenu en 2010 et l'avancement d'une publication intitulée *Le français en milieu minoritaire, enjeux et défis. La situation en Acadie du Nouveau-Brunswick.* Outre ces activités de publication, le CRLA demeurera actif en R-D-C avec l'organisation d'une table ronde sur l'enseignement du français et d'une journée portes ouvertes à l'intention de la communauté, ainsi que du prochain colloque *Les Français d'ici.*

2) *LE CENTRE D'ÉTUDES DU VIEILLISSEMENT (CEV)*

Le CEV a pour mission de promouvoir la recherche, la formation et le service à la collectivité dans le domaine du vieillissement, par le biais de la collaboration interdisciplinaire et le partenariat.

Au cours de l'année 2012-2013, la directrice du CRV, madame Suzanne Dupuis-Blanchard a poursuivi un projet de recherche financé par les IRSC et portant sur le maintien à domicile des aînées et aînés francophones et anglophones, en collaboration avec la Mount Allison University, la University of Saskatchewan et l'Université Laval. La directrice du CEV a également obtenu des fonds de recherche du CNFS pour un projet pilote sur l'identification des besoins de maintien à domicile des personnes âgées francophones au Nouveau-Brunswick. Notons également sa participation à un projet avec la ville de Moncton pour connaître les besoins des aînées et aînés habitant cette ville.

Pour l'année 2013-2014, deux objectifs principaux sont ciblés : poursuivre le développement du programme de recherche sur le maintien à domicile et revoir le fonctionnement du CEV, ainsi que les priorités des prochaines années.

3) LE CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ÉDUCATION (CRDE)

Le mandat du CRDE est d'encourager, d'appuyer, de réaliser et de diffuser des projets de recherche, de création et de développement de haut niveau en éducation. Ces projets ont pour objectifs la description et la compréhension de réalités éducatives au sein des communautés francophones minoritaires, de même que l'action sur ces réalités en vue de favoriser l'épanouissement de ces mêmes communautés.

Au cours de l'année 2012-2013 le CRDE, sous la direction de monsieur Jimmy Bourque, a organisé la 5e édition du Prix Allard-Landry et entamé une restructuration suite au rapport d'évaluation de PGF Consultants. Il a également poursuivi un projet de recherche en santé mentale et collaboré à d'autres projets avec plusieurs institutions comme le YMCA de Moncton, la John Howard Society of Southeastern New Brunswick, le gouvernement provincial et le Bureau du protecteur des enfants. L'activité de diffusion de la recherche s'est traduite par la publication de 89 articles, livres ou chapitres de livre, communications et rapports.

Pour l'année 2013-2014, le CRDE va surtout se préoccuper de son financement, considérant que celui-ci est appelé à diminuer fortement. Par conséquent une restructuration de son personnel et des statuts sont envisagés.

.

4) LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LES ALIMENTS (CRA)

Le mandat du CRA est voué à la recherche appliquée et fondamentale, ainsi que la formation dans les domaines des sciences, des technologies et des biotechnologies alimentaires. Son rôle premier est de catalyser l'innovation et le transfert technologique, ainsi que stimuler l'émergence de nouvelles initiatives favorisant la compétitivité des industries agroalimentaires et marines locales.

Au cours de l'année 2012-2013 le CRA, sous la direction de monsieur Pascal Audet, a poursuivi un projet d'évaluation de la propreté microbiologique des surfaces environnementales au campus de Moncton. Il a également participé à deux projets de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le premier portant sur la stratégie visant à atténuer la diffusion d'agents de bioterrorisme dans le système alimentaire canadien et le second visant à réduire la population de microorganismes nocifs sur les fruits et légumes. Le CRA a également procédé à divers types d'analyses pour le compte de 35 compagnies.

Pour l'année 2013-2014, le CRA entend poursuivre ses activités de recherche et développement afin de continuer à desservir l'industrie alimentaire et à travailler à maintenir et à implanter les normes ISO pour ses laboratoires.

5) LE CENTRE DE TRADUCTION ET DE TERMINOLOGIES JURIDIQUES (CTTJ)

Le CTTJ a pour mission de travailler à l'aménagement du français juridique au Canada, par la production de documents et d'outils qui facilitent l'apprentissage et l'exercice de la *Common Law* en français.

Au cours de l'année 2012-2013 le CTTJ, sous la direction de monsieur Gérard Snow, a poursuivi ses travaux de normalisation du vocabulaire de la *Common Law* dans le secteur du droit de la famille et d'enrichissement de la banque terminologique JURITERM. Il a également continué à alimenter le recueil des difficultés et des

ressources du français juridique *Juridictionnaire* et contribuer à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs publics et privés.

Pour l'année 2013-2014, le CTTJ entend poursuivre le travail déjà entamé en matière de normalisation et de francisation du vocabulaire en *Common Law* et de collaborer avec d'autres organismes.

6) LE CENTRE DE COMMERCIALISATION INTERNATIONALE (CCI)

Le CCI a pour mandat de sensibiliser la communauté universitaire à travailler dans un contexte multiculturel et global, en favorisant l'interaction avec la communauté des affaires, ainsi que sensibiliser également celle-ci aux opportunités, conditions et tendances qui existent à l'international.

Pour l'année 2012-2013, le CCI en plus de ses activités régulières a organisé la sixième Semaine du commerce international, ainsi que la Journée du commerce international, deux activités qui ont connu beaucoup de succès. De plus, mentionnons l'organisation de cinq conférences mettant en lumière les enjeux de la commercialisation. Dans le cadre de cours en marketing, seize étudiantes et étudiants ont été jumelés à des entreprises dans le but d'élaborer un plan de marketing à l'international.

Le plan d'action 2013-2014 vise à remettre en marche un programme similaire *au Programme de partenariat sur l'exportation (PPE)*, avec la collaboration de la province, à donner suite à la Semaine du commerce international et à la Journée du commerce international, à continuer les démarches pour le programme *Forum for International Trade Training (FITT)* et finalement, à reconstituer le comité consultatif.

7) LE CENTRE ASSOMPTION DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ENTREPRENEURIAT (CARDE)

Le CARDE exerce un mandat voué à la recherche, au développement et à l'insertion dans le milieu des affaires par le biais de la diffusion des connaissances et la création de partenariats régionaux et internationaux.

Au cours de l'année 2012-2013, le CARDE a organisé une journée portes ouvertes sous le thème : *Sources de soutien aux démarrages de la PME*. Il a initié un projet de consultation gratuite pour les petites entreprises portant sur divers thèmes reliés à la PME, il a participé à une nouvelle initiative intitulée *Ambassadeur entrepreneur* avec le Centre d'innovation et d'entrepeneurship Pond-Deshpande, de l'Université du Nouveau-Brunswick et distribué la nouvelle édition du Bulletin de recherche du CADRE.

Pour l'année 2013-2014, le CARDE se donne comme objectifs la mise en place de nouveaux projets de développement de l'entrepreneuriat, l'organisation de conférences, tables rondes, forums lors de la Semaine de l'entrepreneuriat et à continuer à diffuser de nouvelles connaissances auprès des PME.

B) LES CHAIRES DE RECHERCHE

1) *LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ADMINISTRATION PUBLIQUE ET EN GOUVERNANCE*

La Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance est la seule chaire de niveau 1 à l'Université de Moncton. Les travaux de la Chaire menés par monsieur Donald Savoie portent sur la démocratie représentative et le contrôle démocratique de la bureaucratie. Le monde politique et le monde administratif sont devenus des éléments cruciaux de tout processus de gouvernance et le mandat de la Chaire est d'explorer en profondeur ce champ d'études en mettant l'accent sur la perspective canadienne.

Au cours de l'année 2012-2013, son titulaire a participé activement à la recherche, ce qui s'est traduit par la publication d'un livre, de plusieurs articles arbitrés ou non, ainsi que de rapports de recherche, un total de 11 publications. Il a également été actif au niveau de la collectivité en participant à plusieurs comités.

Pour l'année 2013-2014, il entend poursuivre ses recherches sur deux projets principaux : *Gouverner au centre : les organismes centraux, point d'ancrage de la gouvernance* et *Comment le gouvernement prend-t-il ses décisions et pourquoi procède-t-il ainsi?*

2) *LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN RELATIONS INTERGROUPES*

Le mandat de la Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes est d'étudier les réactions face à l'adversité liée à la stigmatisation et à découvrir comment ces réactions transforment les groupes désavantagés et leur environnement social.

Au cours de l'année 2012-2013, la titulaire de la Chaire, madame Ann Beaton et son équipe ont exploré trois thèmes : 1) *Femmes et travail non traditionnel; 2) Jeunes issus de groupes minoritaires (Autochtones et Acadiens) et santé mentale e;, 3) Inclusion professionnelle des personnes ayant un handicap.* Ces trois champs de recherche ont donné lieu à huit articles et trois communications. En outre, les activités de réseautage de Mme Beaton ont amené celle-ci à jouer un rôle de leadership auprès de trois équipes de recherche regroupant des professeures et professeurs d'ici et d'autres universités canadiennes.

Pour l'année 2013-2014, les travaux actuels de la Chaire vont se poursuivre, de même que les collaborations avec d'autres universités, agences et ministères.

3) *LA CHAIRE DE RECHERCHE EN MÉTABOLISME CELLULAIRE DES LIPIDES*

Le mandat confié à la Chaire de recherche en métabolisme cellulaire des lipides est d'implanter un programme de recherche visant à résoudre ou comprendre des questions liées au métabolisme des lipides et leurs liens avec la santé et des maladies comme le cancer, l'arthrite rhumatoïde, l'asthme et les maladies cardiovasculaires.

Au cours de l'année 2012-2013, la Chaire a poursuivi les projets de recherche déjà en marche et portant sur la compréhension des processus biochimiques fondamentaux au niveau cellulaire. Le titulaire de la Chaire, monsieur Marc Surette, a participé à la

rédaction de cinq articles, a siégé sur plusieurs comités d'évaluation, en plus d'avoir joué un rôle de leader dans un projet de recherche et de développement de 4.1 M $ provenant du Fonds de l'innovation de l'Atlantique (FIA).

Pour l'année 2013-2014, les activités de recherche déjà en cours vont se poursuivre et d'autres projets seront mis en chantier, suite à l'obtention de nouvelles subventions importantes. De plus, plusieurs manuscrits sont en préparation pour être soumis à des revues internationales avec comités de lecture.

4) *LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA SUR L'OPTIQUE DANS LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION*

Le mandat de la Chaire est de jouer un rôle central dans le créneau de recherche prioritaire que sont les technologies de l'information et de la communication. Ce rôle se focalise sur trois thèmes : 1) *Systèmes de télécommunication et d'identification, 2) Interaction-personnes-systèmes et, 3) Gestion et traitement de l'information.*

Au cours de l'année 2012-2013, les travaux de recherches menées par le titulaire de la chaire, monsieur Habib Hamam et son équipe ont donné lieu à 25 publications arbitrées par les pairs (chapitres de livres, articles), a 11 participations à des comités et organisation de conférences, ainsi qu'à la formation d'étudiantes et étudiants de niveau postdoctoral, doctoral et maîtrise.

Pour l'année 2013-2014, M. Hamam propose de poursuivre les objectifs déjà ciblés l'an passé et de présenter davantage de résultats de recherche.

5) *LA CHAIRE DE RECHERCHE SUR LE CANCER*

Le poste de cette chaire d'études a été créé afin de promouvoir la recherche sur le cancer au Nouveau-Brunswick et ainsi augmenter la masse critique de chercheures et chercheurs dans la province. Les études réalisées durant ce mandat permettront de contribuer au progrès de la compréhension du cancer et au développement de nouvelles stratégies pour lutter contre cette maladie, notamment le cancer du rein.

Au cours de l'année 2012-2013, la titulaire de la Chaire, madame Sandra Turcotte et son équipe ont travaillé au développement d'une nouvelle thérapie anticancéreuse des carcinomes rénaux, par l'inactivation du gène de suppression tumoral von Hippel-Lindau (VHL). Ces travaux ont permis la publication de nombreuses publications (chapitres de livre, articles, communications scientifiques) et la participation à plusieurs congrès et conférences. En outre, madame Turcotte a été très présente dans la collectivité en participant à plusieurs comités et équipes de recherche, de même que par son enseignement au Département de chimie et biochimie.

Pour l'année 2013-2014, la professeure Turcotte va poursuivre ses activités de recherche, ainsi que d'enseignement et d'encadrement, continuer son implication auprès de différents comités, préparer des demandes de subventions à des organismes nationaux, et publier des articles scientifiques.

6) *LA CHAIRE DE RECHERCHE JEANNE ET JEAN-LOUIS-LÉVESQUE EN GESTION FINANCIÈRE*

La Chaire de recherche Jeanne et Jean-Louis-Lévesque en gestion financière a pour mission de réaliser des études à propos des problématiques actuelles dans le domaine financier, ainsi que de valoriser et de promouvoir les diverses professions reliées à ce domaine auprès de la population francophone et acadienne des Provinces maritimes.

Au cours de l'année, 2012-2013, la responsable de cette Chaire, madame Tania Morris et son équipe, ont poursuivi les objectifs définis l'an passé, soit d'accroitre l'avancement des connaissances dans le domaine des finances, tout en offrant un rayonnement de la Chaire auprès de la collectivité. Concrètement, cela s'est traduit par de la recherche de financement, l'organisation de colloques, tables rondes, la publication de quatre articles arbitrés, la présentation de six communications arbitrées, ainsi que la mise en œuvre ou la poursuite de quatre projets de recherche.

Au cours de l'année 2013-2014, la titulaire de la Chaire entend poursuivre les objectifs de l'année 2012-2013.

7) LA CHAIRE K.-C.-IRVING EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le mandat de la Chaire K.-C.-Irving est de contribuer par ses activités de recherche à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir reliées au développement durable.

Au cours de l'année 2012-2013, le titulaire de la Chaire, monsieur Yves Gagnon et son équipe ont travaillé sur dix projets de recherche et contribué à la diffusion des connaissances par la publication de dix-neuf articles et présentations, dix-sept textes et rapports, quatorze communications et une participation à quatre séminaires et conférences.

Pour l'année 2013-2014, les objectifs seront connus plus tard, suite à la possibilité de changements dans cette unité.

8) LA CHAIRE DES CAISSES POPULAIRES ACADIENNES EN GESTION DES COOPÉRATIVES

Le mandat de la Chaire est de développer de nouvelles connaissances par le biais des études portant sur des thèmes innovateurs dans le domaine de la gestion de coopératives et le transfert de ses connaissances aux institutions ou intervenants intéressés, pour renforcer leurs pratiques dans les diverses sphères d'activités de l'économie.

Au cours de l'année 2012-2013, le titulaire de la Chaire, monsieur André Leclerc et son équipe ont mené plusieurs projets de recherche, notamment une enquête sur l'engagement et la satisfaction des employées et employés des Caisses populaires acadiennes et de Coop Atlantique; ils ont participé à l'implantation d'un outil d'évaluation et de planification du développement coopératif durable, ainsi qu'à l'évaluation de l'impact social et économique du mouvement coopératif dans le Grand Caraquet. En termes de diffusion des connaissances, six articles ont été publiés et une communication a été réalisée. Monsieur Leclerc a également été actif au niveau local, provincial et national en siégeant à plusieurs comités.

Pour l'année 2013-2014, la Chaire entend principalement travailler à trois dossiers importants : 1) la création d'un groupe de recherche en gestion des coopératives à la Faculté d'administration; 2) offrir un cours de baccalauréat en gestion moderne des

coopératives et; 3) examiner la possibilité de collaborer au dépôt d'une demande de subvention avec l'Université du Québec à Rimouski et le Conseil québécois coopérative et mutualité.

9) LA CHAIRE ROMÉO-LEBLANC EN JOURNALISME

Le mandat de la Chaire Roméo-Leblanc en journalisme est de permettre à un journaliste ou chercheur éminent de résider à Moncton et travailler sur le campus pendant une certaine période de l'année universitaire, afin de mettre en valeur le programme d'Information-communication et d'enrichir l'expérience des étudiantes et étudiants par le biais de l'enseignement, de conférences et du rayonnement dans la communauté. Ce mandat comprend également des activités de recherche devant contribuer à la pratique du journalisme au Canada.

Au cours de l'année 2012-2013, trois ateliers pratiques et technologiques ont été offerts aux étudiantes et étudiants : 1) le photojournalisme; 2) l'enregistrement et le montage audionumérique et; 3) techniques de voix et dictions.

Pour l'année 2013-2014, le responsable du Programme d'information-communication, monsieur François Giroux se propose d'inviter deux journalistes chevronnés en Daniel Leblanc du Globe and Mail et Eugénie Aw, professeure de journalisme, consultante et première femme journaliste au Sénégal. De plus les ateliers de formation offerts l'an passé seront disponibles encore cette année.

C) LES INSTITUTS

1) *INSTITUT D'ÉTUDES ACADIENNES*

L'Institut d'études acadiennes a comme mandat le développement et la promotion des études acadiennes à l'Université de Moncton, en plus de voir à la diffusion et à la promotion de la recherche en études acadiennes auprès des communautés scientifiques régionales, nationales et internationales, ainsi qu'auprès de la population en générale.

Au cours de l'année 2012-2013, l'Institut a publié deux livres et poursuivi le travail en vue de la publication prochaine de huit autres. Outre la publication de livres, l'équipe de l'Institut a organisé deux colloques, a publié six articles, dix-huit communications et participé à sept partenariats avec d'autres organismes et universités. Il a également été impliqué dans plusieurs activités liées à la collectivité.

Pour l'année 2013-2014, l'Institut entend mener à terme les projets de publications déjà en marche et consolider son fonctionnement par la nomination d'une ou d'un titulaire permanent.

PARTIE III : LES SERVICES ET LES BUREAUX RATTACHÉS AU VRER

1) LE SERVICE D'ANIMATION ET DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT (SASE)

En mai 1997, le Sénat académique créait le Service d'animation et de soutien à l'enseignement dans le but de promouvoir et favoriser la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage à l'Université de Moncton. Plus spécifiquement, le but était de faciliter les tâches relatives à l'enseignement pour les membres du corps professoral et d'offrir à ces mêmes membres des occasions et des moyens d'améliorer leur pédagogie.

Les activités du SASE pivotent autour de six grandes thématiques, soit : 1) la qualité de l'enseignement; 2) une culture de la pédagogie universitaire; 3) un encadrement et un soutien offerts aux étudiantes et aux étudiants; 4) l'intégration pédagogique des technologies; 5) la formation linguistique et; 6) la recherche et la pédagogie universitaire.

Cette année, la directrice a témoigné d'un accroissement dans le nombre de participantes et de participants aux activités du SASE. De plus en plus de professeures et de professeurs se prévalent de la plateforme CLIC et consultent la directrice au besoin, il y a également eu nombreux ateliers présentés sur l'intégration pédagogique des TIC ainsi que plusieurs activités dans le domaine de la recherche en pédagogie universitaire. La qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que l'encadrement et le soutien offerts à la population étudiante demeurent des enjeux pour l'année prochaine.

2) LE BUREAU DE SOUTIEN À L'INNOVATION (BSI)

Le BSI a pour mandat de favoriser les partenariats de recherche et développement, les transferts technologiques et la diffusion des connaissances, ainsi que la commercialisation.

Au cours de l'année 2012-2013, le BSI a travaillé à l'attribution d'une subvention de plus de 2.3 M $ par l'APECA, un projet soumis par le professeur Marc Surette et au suivi de l'évaluation commerciale de trois technologies. Outre le projet cité plus haut, le BSI a participé à l'obtention par les chercheures et chercheurs de subventions totalisant 1.3 M $ et a œuvré avec une quinzaine d'entreprises à la réalisation de partenariats.

Pour l'année 2013-2014, les objectifs seront précisés par la VRAR et la nouvelle équipe du BSI qui sera mise en place, suite aux départs de son directeur, monsieur Réjean Hall et de l'agente d'Innovation, madame Gisèle Lévesque. Nous voulons remercier ces deux personnes pour les services rendus et nous leur souhaitons bon succès dans les nouveaux projets qui vont s'amorcer.

3) LE BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF (BEC)

Le Bureau de l'enseignement coopératif concentre ses activités autour des volets de la formation des étudiantes et des étudiants et de la sollicitation auprès des employeurs potentiels. En ce qui a trait à la formation, le bureau a administré 177 dossiers étudiants (98 anciens et 79 nouveaux) depuis septembre 2012, à complété 170 suivis de stage en plus d'effectuer multiples rencontres individuelles avec des étudiantes et des étudiants désireux de conseils. Il est à noter que pendant l'année 2012-2013, le bureau a géré 31 stages coop de plus que l'année précédente.

L'Université de Moncton offre au-delà de 18 programmes coop et le BEC doit solliciter des stages coop rémunérés auprès des employeurs du secteur privé, dans des centres de recherche, auprès de différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal), auprès d'universités, organismes ou agences partout à travers le Canada, voire même à l'international afin de pouvoir dénicher le plus d'offres de stages réalisables pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le régime coopératif. Coordonner ces stages s'avère une tâche assez ardue lorsque l'on constate que pendant la période de janvier à mai 2013, il a fallu réaliser 184 entrevues et traiter 604 candidatures d'étudiantes et d'étudiants.

4) La Bibliothèque Champlain, le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson et le Musée acadien

Lors du mandat du bibliothécaire précédent, monsieur Alain Roberge, la direction de l'Université avait proposé un projet pilote qui verrait le ou la bibliothécaire en chef assumer la direction du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson CÉAAC) et du Musée acadien de l'Université de Moncton (MAUM). Après cette période d'essai, nous sommes venus à la conclusion que cette nouvelle structure de gouvernance ne posait aucun obstacle à la réalisation des mandats des deux instances en question. Conséquemment, dans ce rapport les activités du CÉAAC et du MAUM seront intégrées avec le rapport des activités de la Bibliothèque Champlain vu que celles-ci sont chapeautées par la même direction.

Un des objectifs proposés pour l'année 2012-2013 était l'implantation d'un système intégré de gestion de la bibliothèque offrant la technologie « Dans les nuages ». Au moment d'écrire ces lignes, le processus est en cours de négociation avec divers fournisseurs pour le choix d'un système. Un autre objectif que s'était donné la Bibliothèque Champlain pour l'année qui vient de terminer était de créer un réseau francophone des bibliothèques de l'enseignement postsecondaire et de la santé pour toute la province du Nouveau-Brunswick. L'Université et les collèges communautaires se sont embarqué,; il ne reste qu'à recevoir l'aval officiel du Réseau de la santé Vitalité.

Près de 20 000 titres ont été traités et ajoutés au catalogue de la Bibliothèque Champlain. De nouveaux abonnements, dont Credo (600 titres, CVE - 4 400 vidéos en français et l'achat de JSTOR - archives de périodiques électroniques) ont été acquis et traités au cours de la dernière année. Soulignons que 33 % de ces acquisitions sont des ressources électroniques. Avec de plus en plus d'accès à des ressources électroniques, on dénote une forte augmentation dans l'utilisation des ressources et des services disponibles via la bibliothèque virtuelle.

Au niveau des usagers qui fréquentent les trois installations, il faut reconnaître une importante croissance de fréquentation à la Bibliothèque Champlain depuis l'ouverture du Carrefour de l'apprentissage. En dépit d'interruptions du compteur pour des assez longues périodes de temps en raison de travaux au carrefour, une croissance de 45 % dans le nombre de visiteurs a été enregistrée cette année par rapport à l'année précédente. Il est évident que la nouvelle disposition des espaces et l'accès à des locaux médiatisés ont eu un impact important sur la présence des étudiantes et des étudiants à la Bibliothèque Champlain. Malheureusement cette même tendance n'a pas été reflétée dans le nombre de visiteurs au CÉAAC et au MAUM. Au CÉAAC le nombre de visiteurs a passé de 1751 en 2011-2012 à 1670 en 2012-2013 pour une diminution de 5 % tandis que les visiteurs au MAUM ont chuté de plus de 1 400 personnes pour une diminution de 20 %.

5) LA DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES (DGT)

Le mandat de ce service est d'assurer que les besoins en technologies de l'information et des communications des secteurs académiques et administratifs de l'Université soient rendus de façon efficace. Les services offerts comprennent la consultation, le soutien, la configuration des équipements, des logiciels, de même que leur achat et gestion, ainsi que la négociation des licences. La DGT est impliquée également dans la production multimédia et l'aide à la réalisation de projets pédagogiques dans les domaines des technologies de l'apprentissage.

Au cours de l'année 2012-2013, la DGT a poursuivi le travail d'intégration des technologies de l'apprentissage dans l'enseignement grâce à la mise à jour de plusieurs cours médiatisés et la médiatisation de nouveaux cours, elle a aussi contribué au développement des connaissances et des expertises par la présentation d'ateliers pédagogiques en collaboration avec le SASE et dans le domaine de l'apprentissage en ligne. La DGT a assuré la croissance de projets avec des partenaires et des clients en facturant 80 projets provenant de 31 clients, en augmentant le nombre de projets majeurs et en rencontrant diverses organisations afin de créer des opportunités d'affaires et de stimuler des idées.

Au chapitre des communications et systèmes d'information, il faut souligner les actions menées afin de mettre à jour les équipements réseau dans le but d'assurer l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données et pour changer les ordinateurs désuets et médiatiser de nouvelles salles. Au sujet du système de gestion SOCRATE, la DGT a amélioré et poursuivi les efforts d'intégration et d'utilisation des technologies pour la gestion universitaire des trois campus.

Pour l'année 2013-2014, la DGT va poursuivre le travail d'intégration des technologies de l'apprentissage dans l'enseignement et la gestion universitaire, assurer le maintien d'une infrastructure robuste et fiable, ainsi que l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données, chercher à améliorer la qualité des services offerts à la communauté universitaire et la communication avec le milieu.

6) LE REGISTRARIAT

Le champ d'action du Registrariat s'étend à toutes les activités liées à l'admission des étudiantes et étudiants, à la gestion des dossiers et aux affaires académiques par le biais des règlements.

Au cours de l'année 2012-2013, le Registrariat s'est surtout attardé à la mise en place de nouvelles technologies afin d'améliorer les processus administratifs, notamment la numérisation des dossiers de l'admission. Il a également mené un processus de révision des exigences en mathématiques comme condition d'admission à l'Université, œuvré à améliorer les mesures de sécurité du relevé de notes le rendant plus difficile à falsifier. Au plan académique, le Registrariat s'est impliqué dans la mise à jour de règlements suite à la reconfiguration des programmes, la fraude, les mesures d'adaptation pour motifs religieux et la réadmission au même programme.

Pour l'année 2013-2014, le Registrariat va porter une attention particulière aux dossiers suivants : l'analyse des demandes provenant de l'international; l'authentification des documents; l'automatisation et la numérisation des documents et la négociation avec le Ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance, des ententes de mise en œuvre du transfert des relevés de notes.

7) *LA REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON*

La Revue de l'Université de Moncton est un des moyens utilisés pour diffuser les connaissances scientifiques issues de la communauté universitaire auprès de la Francophonie.

Au cours de l'année 2012-2013, les activités de la Revue se sont concentrées sur la finalisation du vol.42 - *numéro sur l'Énigme sociale dans le roman africain* et la préparation du vol. 43 - *numéro sur les Perspectives sur la santé et le mieux-être*. Le comité de rédaction a également poursuivi la révision du formulaire d'évaluation des textes soumis à la Revue et accepté des propositions de numéros à venir, dont un soulignant le treizième anniversaire d'activité du Laboratoire d'analyse de données textuelles, un autre sur la gestion de l'information et finalement sur la linguistique.

Pour l'année 2013-2014, la Revue de l'Université de Moncton devrait rattraper son retard de publications et avoir publié le premier numéro du volume 45 et avoir revu sa constitution et ses pratiques éditoriales.

8) *LA GALERIE D'ART LOUISE ET REUBEN COHEN*

Le mandat de la Galerie est de collectionner, présenter et interpréter des œuvres d'art réalisées par des artistes contemporains avec un regard particulier sur les artistes acadiens. Elle contribue à l'avancement des arts visuels en Acadie par des activités d'interprétation, de recherche, de documentation, de collection et de promotion. Dans le cadre de consultations publiques, ce mandat est en cours de révision.

Au cours de l'année 2012-2013, plusieurs activités et mesures ont été mises de l'avant afin de maintenir la qualité de la programmation, d'amorcer ou d'appuyer des projets de commissariat, de recherche et d'écriture, de collaboration et partenariat, d'assurer le rayonnement de la galerie ici et ailleurs et d'améliorer les outils de gestion des collections et d'administration. Concrètement, cela s'est traduit par trois expositions, neuf conférences, une résidence d'artiste, une publication et deux autres en cours de réalisation.

Pour l'année 2013-2014, les actions menées par la Galerie viseront à atteindre les mêmes objectifs par le biais de la programmation d'œuvres expérimentales, la poursuite du projet de publication *Histoire de l'art acadien* en collaboration avec l'Institut d'études acadiennes et en revoyant les politiques régissant les collections et la pratique de commissariat.

RAPPORT ANNUEL 2012- 2013

présenté au Sénat académique

Vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales

Marie-Linda Lord, Ph.D.

Université de Moncton

Août 2013

Vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales

Le vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales fait le pont entre les intervenants et le large éventail d'activités émanant du recrutement étudiant, de l'admission, des Services aux étudiantes et étudiants, du Programme d'appui à la réussite aux études, du Bureau des relations internationales et du Service des activités physiques et sportives. Ce rapport annuel du VRAEI présenté au Sénat académique constitue un sommaire des nombreuses activités réalisées au cours de la dernière année plus spécifiquement aux VRAIE, Services aux étudiantes et étudiants, Programme d'appui à la réussite et Bureau des relations internationales, en plus d'aborder des défis et objectifs pour l'année 2012-2013 et les années subséquentes.

La mise en œuvre l'an dernier d'une approche réseau renouvelée du recrutement a permis aux membres de l'équipe de recrutement, répartie dans les trois campus, de travailler davantage en synergie afin de mieux faire face aux défis importants du recrutement étudiant et de poursuivre entre autres l'objectif de positionner l'Université de Moncton pour qu'elle demeure LA destination de choix dans son marché principal que sont les élèves des 22 écoles secondaires du Nouveau-Brunswick. Suite aux résultats positifs de cette démarche concertée, une approche réseau renouvelée des Services aux étudiants et étudiantes a également été adoptée cette année dans le but d'améliorer le partage d'information et d'optimiser la gestion des services offerts aux étudiantes et étudiants dans nos trois campus.

L'internationalisation de l'Université de Moncton est identifiée comme étant une des grandes orientations dans le cadre du présent exercice de la planification stratégique entamé par l'Université. Cette internationalisation se concrétise de diverses façons. Le nombre d'étudiantes et étudiants internationaux inscrits à l'Université de Moncton a augmenté de plus de 20% l'an dernier seulement. Ils représentaient 17 % de toute la population étudiante : Edmundston 10 %, Moncton 18,5 % et Shippagan 8 %. Cette tendance s'inscrit dans la tendance nationale alors que le Canada a accueilli plus de 100 000 étudiants internationaux en 2012-2013 et compte doubler ce nombre d'ici 2020. Par ailleurs, l'internationalisation des liens avec des partenaires existants et potentiels de l'Université est une voie à approfondir en appuyant le développement, entre autres, de nouveaux projets conjoints qui favoriseront la mobilité étudiante et également la mobilité professorale.

Services aux étudiantes et étudiants (SAÉÉ

Les Services aux étudiantes et étudiants, sous les directions de François Pelletier, campus d'Edmundston, Roger Boulay, campus de Moncton et Denise Haché, campus de Shippagan, ont connu une année marquée de nouveaux développements et d'avancements notables dans plusieurs secteurs, toujours avec l'objectif de soutenir le secteur académique et de permettre aux étudiantes et étudiants de vivre une expérience universitaire enrichissante et favorisant la réussite. La réalisation des nouveaux projets et le maintien des projets déjà entamés est le fruit d'un engagement soutenu de chacune et chacun des membres de l'équipe des Services aux étudiantes et étudiants et au soutien financier de divers ministères fédéraux et provinciaux.

En 2012-2013, le VRAEI et les équipes réseaux des SAÉÉ et du recrutement ont mis en œuvre, dans un effort commun, le nouveau programme de bourses d'accueil élaboré l'an dernier pour favoriser le recrutement des leaders et des champions des écoles secondaires de notre province. Pour 2012-2013, les trois campus de l'Université de Moncton ont offert un total de 770 bourses d'accueil pouvant totaliser 2 931 283 $ à 503 finissants et finissantes des 22 écoles francophones du Nouveau-Brunswick.

Grâce à un projet financé par la province du Nouveau-Brunswick, des outils visant un meilleur encadrement des étudiantes et étudiants à faible revenu ont été développés tels un nouveau site Internet, un budget interactif, un moteur de recherche pour les bourses ainsi que des ateliers pour les élèves et leurs parents.

Des changements notables s'opèrent au sein de notre population étudiante. En 2012-2013, l'Université de Moncton a accueilli 812 étudiantes et étudiants internationaux provenant de

38 pays, alors qu'en 2011-2012, nous en comptions 674, soit une augmentation de plus de 20 % en une seule année. Fait à noter, les 363 nouveaux étudiants et étudiantes internationaux ont été plus nombreux à s'inscrire en janvier (200) qu'en septembre (163). Face à cet accroissement, les SAÉÉ ont élaboré de nouvelles stratégies d'accueil lors des rentrées de septembre et plus particulièrement de janvier afin de favoriser une meilleure intégration dans notre milieu universitaire. Ainsi, les membres de l'équipe des SAÉÉ du campus d'Edmundston, en collaboration avec l'Éducation permanente et le personnel du Centre de ressources des nouveaux arrivants du Nord-Ouest (CRNANO), ont offert un cours de 30 heures intitulé *Introduction à la vie au Canada* aux nouveaux 18 étudiants et étudiantes internationaux au semestre d'hiver. Un exemple à suivre par les autres campus. De plus, le campus de Moncton, qui reçoit plus de 90 % du nombre total des étudiantes et étudiants internationaux inscrits à l'Université de Moncton, a embauché au début de l'été une nouvelle coordonnatrice de l'accueil et de l'encadrement des étudiantes et étudiants internationaux. Elle seconde ainsi le conseiller aux étudiantes et étudiants internationaux. Le campus de Shippagan compte développer davantage d'ententes avec la communauté de Shippagan et des environs afin de faciliter l'intégration des étudiants dans leur nouvel environnement. Parmi d'autres initiatives qui méritent d'être mentionnées, notons un projet financé par le MÉPFT qui permettra la production de neuf vidéos portant sur diverses facettes de l'interculturel. Ces vidéos serviront d'outils pédagogiques lors de sessions de formation auprès de la population étudiante.

Le Service aux étudiantes et étudiants ayant un handicap se nomme maintenant le Service d'accès et de soutien à l'apprentissage (SASA) afin d'être plus inclusif et de refléter l'ensemble des diagnostics des étudiantes et des étudiants qui nécessitent des mesures d'adaptation. Le nombre d'étudiantes et d'étudiants avec un diagnostic, soit 159, continuent de croître. Le renouvellement d'une subvention du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (MÉPFT), de plus de 800 000 $, a permis cette année de consolider dans les trois campus les services d'appui et de soutien offerts aux étudiantes et étudiants ayant besoin de mesures d'adaptation. Une conseillère en stratégies d'apprentissage a été embauchée pour travailler plus particulièrement avec les étudiantes et les étudiants ayant un trouble d'apprentissage. Le lancement d'une formation médiatisée destinée principalement aux professeurs et professeures intitulé « Enseignement universitaire pour étudiantes et étudiants en situation de handicap ou présentant un trouble d'apprentissage » a eu lieu en décembre 2012. Par ailleurs, un nouveau protocole en Science infirmière a également été approuvé afin de bien cibler les mesures d'adaptation dans ce domaine d'études. Enfin, le SASA fera l'objet d'une évaluation externe au cours de la prochaine année.

Le Bureau de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick et Citoyenneté Immigration Canada ont conjointement octroyé une somme de 86 000 $ aux SAÉÉ du campus de Moncton pour l'embauche d'une conseillère afin d'accompagner les étudiantes et étudiants internationaux dans leurs démarches de joindre le marché du travail canadien. Par ailleurs, l'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton a contribué la somme de 10 000 $ pour soutenir le projet REPÈRE qui offre aux étudiantes et étudiants la possibilité d'explorer le marché du travail dans leur domaine d'études.

Tout comme l'ont fait certaines universités canadiennes, l'Université de Moncton se penche depuis plusieurs mois sur le phénomène d'une augmentation d'étudiantes et étudiants ayant des troubles de santé mentale. Nous notons une demande accrue des prestations de service pour les étudiantes et étudiants ayant des troubles de santé mentale. Il s'agit là d'une réalité qui nous incite à revoir nos pratiques et à considérer l'ajout de professionnels de la santé afin d'offrir tout le soutien nécessaire à ces étudiantes et étudiants dans la réussite de leurs études. Entre autres pour la première fois, le service de psychologie au campus de Moncton est maintenu au cours de l'été. Par ailleurs, des membres de l'équipe des SAÉÉ des trois campus ont préparé un document de travail sur une stratégie positive en santé mentale qui sera présenté à la communauté universitaire dès l'automne. Nous voulons également mettre sur pied une équipe multisectorielle visant à mieux encadrer les étudiantes et étudiants en difficultés. Notre stratégie s'arrimera avec celle du groupe de travail de la province du Nouveau-Brunswick qui regroupe toutes les institutions postsecondaires. Certains projets déjà en cours vont bien cadrer avec notre objectif

d'un meilleur encadrement, dont le programme « Rebondir », qui assure un encadrement des étudiantes et des étudiants de 1re année à risque d'échecs mené par les SAÉÉ au Campus de Moncton en collaboration avec la Faculté des sciences. Il est à noter que tous les campus ont déjà en place des mesures permettant un dépistage précoce des étudiantes et des étudiants à risque ainsi que des initiatives pour encadrer ces derniers.

Le premier objectif des SAÉÉ en 2013-2014 sera de maintenir et consolider leurs services face à l'évolution des besoins de nos étudiantes et étudiants. Tout en misant sur l'esprit d'équipe qui caractérise l'ensemble de ces services, nous voulons assurer une bonne gestion de la croissance des SAÉÉ et de la multiplicité de projets, de comités et de collaborations issus du Programme d'appui à la réussite aux études dans un contexte de changement rapide et de ressources restreintes.

Finalement, nous maintiendrons un processus de planification stratégique qui nous permettra d'actualiser le plan de la culture de la réussite tout en restant cohérent avec la mission et la vision institutionnelle.

Programme d'appui à la réussite aux études (PARÉ)

Sous la coordination de Carole Essiembre, le Programme d'appui à la réussite des études (PARÉ) évolue constamment afin de répondre aux besoins des étudiantes et des étudiants et son impact se fait sentir. Le taux de rétention, l'un des principaux indicateurs de rendement du PARÉ, a connu une légère augmentation par rapport à l'an dernier. En effet, le taux global de rétention réseau de la cohorte 2011-2012 de retour en 2012-2013 (tous les cycles confondus) est 88,9 %, soit une augmentation de 0,3 % par rapport à la cohorte de l'année précédente. Il est de 81,7 % pour les étudiantes et étudiants inscrits en 1re année (augmentation de 1,2 %) et de 90,8 % celles et ceux inscrits en 2e année ou plus (augmentation de 0,1 %). Nous dépassons les objectifs de maintenir un taux de rétention de 80 % et plus chez les étudiantes et les étudiants de 1re année, de 90 % et plus chez celles et ceux en 2e année ou plus et de 88 % et plus pour l'ensemble de la population étudiante.

Le financement du Programme d'appui à la réussite demeure toujours un défi. Une nouvelle demande de financement a été présentée dans le cadre du renouvellement du PLOE pour 2013-2018. Par ailleurs, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (MÉPFT) a accordé une subvention à l'Université de Moncton en 2012-2013 pour la réalisation de projets portant entre autres sur l'accès et la rétention des étudiantes et des étudiants de groupes sous-représentés aux études universitaires dont les jeunes issus de famille à faible revenu et les jeunes de première génération.

La promotion de la culture de la réussite se poursuit dans les trois campus grâce à la tenue de conférences, de causeries et du colloque annuel. Au total, 209 personnes ont participé au colloque annuel sur la réussite le 6 juin 2012. Une révision complète des outils de promotion du PARÉ est en cours dont une vidéo promotionnel du PARÉ pour l'ensemble de l'Université de Moncton. Les trois campus de l'Université demeurent très présents dans le milieu scolaire afin de favoriser la préparation aux études universitaires. Ils offrent des cours universitaires, des ateliers et des conférences aux élèves et donnent des ateliers aux parents. Dans le cadre du projet réseau de recrutement et de rétention des étudiantes et des étudiants issus de familles à faible revenu, les trois campus ont collaboré à la production d'une vidéo réseau de promotion du Service des bourses et de l'aide financière ainsi qu'une vidéo présentant des témoignages étudiants sur le financement et la gestion financière des études. Le campus d'Edmundston collabore toujours à l'offre du cours *Préparation aux études universitaires* dans des écoles secondaires de la région du Nord-Ouest. Le campus de Moncton a offert 28 ateliers à 401 élèves et 10 ateliers à 198 parents dans les écoles de sa région. De plus, le campus de Shippagan a établi un partenariat avec une école primaire du Nord-Est dans un projet conjoint avec les étudiantes et les étudiants du programme en éducation de même qu'un projet de partenariat pour la nomination d'éclaireurs environnementaux dans trois écoles du Nord-Est.

Les trois campus poursuivent également leurs activités pour faciliter l'adaptation et l'intégration à la vie universitaire. Le programme de mentorat est offert aux nouvelles étudiantes et aux nouveaux étudiants dans les trois campus de même qu'à toutes les étudiantes et tous les étudiants en science infirmière de l'UMCE. Au total, 56 mentors ont accompagné 1 534 étudiantes et étudiants en 2012-2013. Des activités en vue d'offrir davantage de services en matière de vie professionnelle et d'éducation à la carrière sont aussi mises de l'avant dans les trois campus.

L'appui à l'apprentissage et l'intégration académique sont au cœur des activités du PARÉ. Un total de 72 ateliers sur les divers volets des méthodes d'étude ont été donnés cette année de même que de l'encadrement individuel aux étudiantes et aux étudiants qui en ont besoin. Les campus ont également offert du tutorat dans 166 cours en 2012-2013 et dans 14 centres d'aide aux études dont deux nouveaux centres : le Centre d'aide à la réussite en éducation (CARED) et le Centre d'aide et de ressources en gestion et en information (CARGI).

En 2013-2014, nous maintiendrons et consoliderons les activités comme le mentorat, le tutorat, les centres d'aide et de soutien à l'apprentissage, l'aide avec les méthodes d'étude et les activités avec le milieu scolaire. Nous assurerons la diffusion des nouveaux outils de promotion du PARÉ et de ceux sur les aspects financiers des études et la transition universitaire. Nous tiendrons le colloque annuel à l'automne 2013 afin de favoriser une plus grande participation étudiante.

Nous donnerons suite à l'évaluation du Service d'accès et de soutien à l'apprentissage et réviserons son mode de fonctionnement afin de répondre aux défis représentés par la croissance du nombre d'étudiantes et d'étudiants avec des besoins particuliers. Enfin, nous devrons nous attarder au financement à plus long terme des services du PARÉ et, de façon particulière, à celui du Service d'accès et de soutien à l'apprentissage.

Bureau des relations internationales (BRI)

Le Bureau des relations internationales (BRI) a pour mandat de faciliter et de soutenir l'internationalisation de l'Université de Moncton. En 2012-2013, le BRI a connu une période de transition au niveau de la direction. Pauline Bourque a occupé le poste de directrice par intérim du mois de février à décembre 2012. Un concours pour combler le poste a été ouvert à l'automne 2012 et a mené à la nomination de Dominique Gagné qui est entrée en fonction le 14 janvier 2013. Mme Gagné a pour mandat d'insuffler un nouvel élan et d'optimiser la stratégie d'internationalisation de l'Université de Moncton.

Au courant de l'année 2012-2013, le BRI a participé très activement à l'élaboration et à la gestion administrative de projets de coopération internationale dont trois projets financés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) soit le projet « Appui aux Centres de promotion rurale (CPR) au Burkina Faso », dirigé par la professeure Carole Tranchant de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC); et un projet à Cuba sur le développement économique local et la nutrition auquel l'Université de Moncton collabore avec l'université Dalhousie. Le professeur Pierre-Marcel Desjardins du Département d'économie assume un rôle clé dans ce projet en tant que directeur d'un groupe d'experts sur l'économie. La professeure Lita Villalon de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales collabore également à ce projet. De plus, l'Université de Moncton est partenaire à part entière du Consortium interuniversitaire pour la refondation du système éducatif haïtien (CIRSÉH) avec les universités Laval, Ottawa, Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières et UQAM ainsi que onze universités haïtiennes. La professeure Jeanne d'Arc Gaudet de la Faculté des sciences de l'éducation est membre du comité scientifique du Consortium alors que la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales Marie-Linda Lord siège au Conseil d'administration du Consortium. Dans le cadre du projet « Partenariats de planification stratégique pour le renforcement de l'enseignement supérieur en Afrique », l'Université a obtenu un octroi de 10 000 $ de l'AUCC –ACDI pour l'élaboration du plan stratégique de l'Université de Ouagadougou au Burkina Faso. Ont travaillé au projet le professeur Jean-Guy Vienneau, le directeur du Bureau de l'enseignement coopératif Claude Lavoie et l'ancien recteur Jean-Bernard Robichaud

L'École de travail social a mis sur pied, en collaboration avec le BRI, un projet pilote avec l'Institut national du Travail et des Études sociales (INTES) de Tunis, en Tunisie, pour l'octroi de bourses de mobilité étudiante et de mobilité professorale financées par l'Agence universitaires de la Francophonie (AUF) et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de ce projet pilote, trois étudiantes de l'École de travail social ont participé à des stages en Tunisie à l'automne 2012 alors qu'en février 2013, les professeures Hélène Albert et Lise Savoie ont été invitées à y donner des séminaires et à développer de nouveaux lieux de stages dans ce pays. L'AUF compte renouveler l'entente de collaboration avec l'Université et la province pour ces bourses compte tenu du succès obtenu par ce projet-pilote.

En 2012-2013, 46 étudiants ont vécu une expérience de mobilité internationale pour laquelle ils ont reçu des crédits et 70 étudiants ont été encadrés par le Service de mobilité étudiante dans le cadre de missions humanitaires en Haïti, au Kenya et au Honduras ainsi que dans le cadre de missions commerciales aux États-Unis. Toujours au chapitre de la mobilité étudiante, mais entrante cette fois, l'Université a signé une entente avec le Bureau canadien d'éducation internationale (BCEI) pour participer au programme du gouvernement brésilien, *Sciences sans Frontières,* qui vise à envoyer plus de 100 000 étudiants brésiliens en cinq ans, étudier à l'extérieur du pays.

Le programme *Passeport international*, qui a comme objectif d'enrichir le programme d'études des étudiants et étudiantes de tous les niveaux en leur apportant des connaissances, expériences, habiletés et compétences en interculturel et à l'international, a été couronné de succès en cette deuxième année d'existence avec la remise du Certificat d'Intelligence culturelle à neuf étudiantes et étudiants qui ont complété le programme.

Au cours de l'année, le BRI a accueilli dans ses trois campus des délégations provenant de plusieurs pays : Chine (3), France (3), Saint-Pierre et Miquelon (1), Belgique (1), Burkina Faso (1), Caraïbes et l'Amérique latine (1), Côte d'Ivoire (1), Inde (1) et Tunisie (1). Neuf nouvelles ententes de partenariats ont été signées au cours de l'année 2012-13 avec des institutions du Brésil, Mexique Grèce, Espagne, Suisse, Belgique, Pays-Bas et Maroc. Le BRI a également renouvelé 6 ententes déjà existantes avec des institutions d'études post-secondaires en Belgique, France, Tunisie et Mexique. Le BRI tente, de plus en plus, à s'éloigner de la signature d'ententes génériques et vise à établir des ententes spécifiques entre départements/facultés qui se fondent sur la collaboration et le travail entre professeurs et chercheurs.

La nouvelle direction du BRI a mis sur pied un regroupement d'institutions francophones pan-Atlantique qui vise à faire falloir les besoins des institutions francophones primaires, secondaires, collégiales et universitaires auprès des bailleurs de fonds et à créer un continuum entre les différentes activités d'internationalisation de ces institutions au sein de la communauté acadienne.

En 2013-2014, le développement de relations de collaboration plus étroites avec les professeurs et les départements, la sensibilisation des étudiants, des professeurs, des employés de l'université et de la communauté environnante à l'internationalisation et à l'interculturel, l'appui à la mobilité professorale et la mobilité étudiante, l'appui au développement de projets de coopération internationale et le développement de partenariats interuniversitaires demeureront au cœur du mandat et de la mission du BRI. Le BRI effectuera au cours de la prochaine année une revue de ces processus et outils en matière de mobilité professorale et de mobilité étudiante afin de mieux refléter les besoins de ces différentes clientèles et d'adopter une approche plus systématique et efficace. Enfin, un important projet d'un portail sur l'international qui regroupe l'ensemble de l'information sur l'international des trois campus a été élaboré l'an dernier. Ce projet sera repris et mené à terme dans les prochains mois et sera accompagné, en parallèle, d'un exercice d'élaboration d'un plan de communication qui devrait permettre d'encadrer, de systématiser et d'harmoniser l'approche institutionnel.

Rubrique 12
SAC-130823

COMITÉ DU SÉNAT : NOMINATIONS

Préparé par le Secrétariat général

Août 2013

H1

DOCUMENT H
SAC-130823

COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

NATURE : Comité permanent relevant à la fois du Conseil et du Sénat. Cf. Article 21 *Statuts et règlements*.

MANDAT : Le Comité conjoint de la planification a pour objet de préparer et de recommander au Sénat et au Conseil une politique générale de développement de l'Université.

Le Comité a pour mandat principal :

- de recommander les priorités à retenir dans un plan de développement à long terme de l'Université en conciliant les besoins exprimés avec les ressources;
- de concevoir et de mettre en oeuvre un processus inclusif et intégré de planification académique qui prendra naissance dans les campus et les facultés;
- de recommander les étapes et les échéances de la mise en oeuvre de ces priorités.

En outre, le Comité :

- Assure la cohésion et la complémentarité dans l'action des deux instances;
- recommander les priorités à retenir dans le plan triennal qui est soumis au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs pour approbation;
- étudie les propositions du Comité des programmes et fait à leur sujet des recommandations au Sénat et au Conseil;
- étudie toute question relative au développement de l'Université que lui soumettent le Sénat ou le Conseil;
- fait rapport de ses activités au Sénat et au Conseil et dépose auprès d'eux un rapport annuel sur les perspectives de développement de l'Université et la planification académique et tout rapport périodique ou intérimaire qu'il juge opportun.

NOMBRE : 8 membres.

QUORUM : 5 membres.

DURÉE DU MANDAT : 3 ans; étudiant ou étudiante : 1 an.

COMPOSITION	QUALITÉ	PÉRIODE D'EXERCICE
Couturier, Jacques Paul, président	Doyen, membre du Sénat, élu par le Sénat	2011 08 - 2014 08
Dako, Étienne	Professeur, membre du Sénat, élu par le Sénat	2012 08 - 2015 08
Lanteigne, Raymond	Membre du Conseil des gouverneurs, élu par le CEX	2012 01 - 2015 01
LeBlanc, Samuel	Étudiant, membre du Sénat, élu par le Sénat	2013 05 - 2014 04
Madden, Vaughne.	Membre du Conseil des gouverneurs, élue par le CEX	2010 11 - 2013 11
Richard, André G.	Président du CGV	D'office
Robichaud, Ivan	Membre du Conseil des gouverneurs, élu par le CEX	2011 02 - 2014 02
Théberge, Raymond	Président du Sénat	D'office

COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION (suite)

Invités et invitées (voix consultative)

Boucher, Neil	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	D'office
Castonguay, Lynne, secrétaire	Secrétaire générale	D'office
Lord, Marie-Linda	Vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales	D'office
Robichaud, Edgar	Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	D'office

COMITÉ D'APPEL DU SÉNAT ACADÉMIQUE

NATURE : Comité permanent du Sénat académique. Cf. Article 43 *Statuts et règlements*.

MANDAT :
- Examine, juge et sanctionne tout grief présenté par un étudiant ou un étudiante qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estime avoir été traité injustement et lésé dans ses droits se rapportant à ses études;
- examine, juge et sanctionne tout grief fondé sur des motifs se rapportant aux études et portant sur l'admission ou la réadmission de tout étudiant ou étudiante;
- en cas de violation d'un règlement de l'Université, le Comité ne peut imposer que les sanctions déjà prévues dans les règlements de l'Université.

REMARQUE : Les décisions du Comité sont sans appel.

NOMBRE : 7 membres.

QUORUM : 4 membres, dont le président ou la présidente, un étudiant ou une étudiante, un professeur ou une professeur et un doyen ou une doyenne.

DURÉE DU MANDAT : 2 ans, renouvelable une fois, à l'exception de la vice-rectrice adjointe ou du vice-recteur adjoint à l'enseignement.

COMPOSITION	QUALITÉ	PÉRIODE D'EXERCICE
Bernier, Paul	Professeur membre du Sénat, élu par le Sénat	2011 08 - 2013 08
Suppléants : Hector Adegbidi (2011 08 - 2013 08)		
Sébastien Deschênes (2012 08 - 2014 08)		
Bourque, Paul-Émile	Doyen, élu par le Sénat	2012 08 - 2014 08
Suppléant :Sid-Ahmed Selouani (2012 08 - 2014 08)		
DesRoches, Pierre-Luc	Étudiant membre du Sénat, élu par le Sénat	2013 05 - 2014 04
Suppléants : Sarah Daigle (2013 05 - 2014 04)		
Émilie Urbain (2013 05 - 2014 04)		
LeBlanc, Samuel	Étudiant membre du Sénat, élu par le Sénat	2013 05 - 2014 04
Navarro-Pardiñas, Blanca	Professeure membre du Sénat, élue par le Sénat	2012 11 - 2014 10
Ouellette, Jean-Guy, président	Candidat choisi à l'extérieur de l'Université (sans y avoir voix délibérative)	2011 11 - 2013 11
Suppléant : Charles Bourque (2012 03 - 2014 03)		
À nommer	Vice-recteur adjoint à l'enseignement (sans y avoir voix délibérative)	D'office
Cormier, Valmond, secrétaire	Responsable du Service des dossiers (sans y avoir voix délibérative)	D'office
Boulay, Roger, invité au besoin	Directeur des Services aux étudiants et aux étudiantes (sans y avoir voix délibérative)	D'office
Castonguay, Lynne, invitée au besoin	Secrétaire générale (sans y avoir voix délibérative)	
Robichaud, Pascal, invité au besoin	Registraire (sans y avoir voix délibérative)	D'office

COMITÉ D'ATTESTATION D'ÉTUDES

NATURE : Comité permanent du Sénat académique. Cf. Article 41 *Statuts et règlements*.

MANDAT :
- Au nom du Sénat, le comité examine et sanctionne les dossiers universitaires des candidats et des candidates admissibles à un diplôme.
- En cas de conflit sur la question de l'admissibilité à un diplôme, le Comité statue sur tout grief présenté par un étudiant ou une étudiante.

NOMBRE : 7 membres.

QUORUM : 3 membres, dont au moins un d'office.

DURÉE DU MANDAT : Professeur ou professeure : 3 ans; étudiant ou étudiante: 1 an.

COMPOSITION	QUALITÉ	PÉRIODE D'EXERCICE
Adégbidi, Hector	Professeur, membre du Sénat, élu par le Sénat	2010 08 - 2013 08
Suppléante : Sébastien Deschênes (2012 08 - 2015 08)		
Boucher, Neil	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (ou son délégué ou sa déléguée)	D'office
Castonguay, Lynne, présidente	Secrétaire générale (sans y avoir voix délibérative)	D'office
Cormier, Valmond, secrétaire	Responsable de la gestion des dossiers du Campus de Moncton (sans y avoir voix délibérative)	D'office
Daigle, Sarah	Étudiante, membre du Sénat, élue par le Sénat	2013 05 - 2014 04
Suppléants : Samuel LeBlanc (2013 05 - 2014 04)		
Pierre-Luc DesRoches (2013 05 - 2014 04)		
Roy, Denis	Professeur, membre du Sénat, élu par le Sénat	2012 08 - 2015 06
Robichaud, Nyenda	Étudiante, membre du Sénat, élue par le Sénat	2013 05 - 2014 04
Invités (voix consultative)		
N...	Responsable du Registrariat de la constituante concernée	D'office
N...	Doyen ou doyenne, directeur ou directrice d'école, doyen ou doyenne des Études	

COMITÉ DES PROGRAMMES DU SÉNAT ACADÉMIQUE

NATURE : Comité permanent du Sénat académique. Cf. Article 40 *Statuts et règlements*.

MANDAT :

- Le Comité des programmes du Sénat académique étudie toutes les propositions de nouveaux programmes ainsi que les changements majeurs suggérés aux programmes existants. Le Comité, en tenant compte des recommandations des instances devant se prononcer sur le sujet, s'assure que les programmes contribuent à la réalisation des objectifs de l'Université et répondent aux exigences imposées par le Sénat académique. Le Comité recommande au Sénat académique les programmes devant être classifiés comme programmes pluridisciplinaires. Les responsables d'une proposition ou d'un projet ou le président ou la présidente du Comité des programmes de cycles supérieurs dans le cas des programmes de cycles supérieurs sont invités lorsque le Comité étudie leur proposition.
- À la suite de ses études, le Comité des programmes du Sénat académique soumet des recommandations au Sénat en ce qui a trait à l'introduction d'un nouveau programme, à l'abolition d'un programme existant, aux changements majeurs de programmes, aux changements de l'appellation d'un programme ou d'un diplôme, aux changements de règlements portant spécifiquement sur un programme (entre autres, aux conditions d'admission et conditions de promotion), et aux changements à la politique portant sur la création et l'abolition de cours.
- Le Comité des programmes du Sénat académique a l'autorité finale en ce qui concerne a) la procédure de présentation de programmes et de cours, b) les changements de préalables et de concomitants à un cours, c) la création de cours, l'abolition de cours et les changements au profil d'un programme, d) la création et l'abolition des programmes courts (de neuf à douze crédits) relevant de l'Éducation permanente, e) la suspension des admissions à un programme pour une période ne dépassant pas deux ans. La décision du Comité des programmes du Sénat académique dans ces cas est sans appel.
- En ce qui concerne les procédures de publication du *Répertoire* de l'Université, le Comité des programmes du Sénat académique a la fonction de conseiller le Secrétariat général.
- Dans l'exercice de ses fonctions, le Comité des programmes du Sénat académique peut, au besoin, recommander des amendements aux règles de composition des programmes de l'Université.
- Le Comité des programmes du Sénat académique donne au Sénat son avis sur tout changement aux règlements universitaires.

NOMBRE : 10 membres.

QUORUM : 6 membres.

DURÉE DU MANDAT : 3 ans; étudiante ou étudiant : 1 an.

COMPOSITION	QUALITÉ	PÉRIODE D'EXERCICE
Boucher, Neil, président	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	D'office
Fortin, Pierrette	Doyenne des Études (Edmundston)	D'office
Daigle, Sarah	Étudiante membre du Sénat, élue par le Sénat	2013 05 - 2014 04

COMITÉ DES PROGRAMMES DU SÉNAT ACADÉMIQUE (suite)

COMPOSITION (suite)	QUALITÉ	PÉRIODE D'EXERCICE
LeBlanc, Gaston	Membre du Sénat, élu par le Sénat	2010 08 - 2013 08
Maltais, Patrick	Membre du Sénat, élu par le Sénat	2011 08 - 2014 08
Roy, Lisa	Membre du Sénat, élue par le Sénat	2011 08 - 2014 06
Selouani, Sid-Ahmed	Doyen des Études (Shippagan)	D'office
Surette, Céline	Membre du Sénat, élue par le Sénat	2012 08 - 2015 08
Touaibia, Mohamed	Membre du Sénat, élu par le Sénat	2013 08 - 2016 08
Urbain, Émilie	Étudiante de cycles supérieurs, membre du Sénat, élue par le Sénat	2013 05 - 2014 04

Invité et invitée (voix consultative)

Castonguay, Lynne, secrétaire	Secrétaire générale	D'office
Robichaud, Pascal	Registraire	D'office

CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE

NATURE : Comité permanent du Sénat académique. Cf. Article 42 *Statuts et règlements.*

MANDAT : Les attributions du Conseil de la langue française sont les suivantes :

a) recommander les objectifs à atteindre en matière de perfectionnement de la langue française dans les divers secteurs de l'Université;
b) recommander les modifications à la politique et aux normes linguistiques.

NOMBRE : 5 membres.

DURÉE DU MANDAT : 2 ans, renouvelable.

COMPOSITION	QUALITÉ	PÉRIODE D'EXERCICE
Blain, Sylvie, présidente	Membre du Sénat, élue par le Sénat	2011 08 - 2013 08
Boucher, Carole	Personne chargée de la promotion de la langue française au Campus de Shippagan, élue par le Sénat	2011 08 - 2013 08
Kamano, Lamine	Étudiant, élu par le Sénat	2012 03 - 2014 03
Basque, Marc	Personne chargée de la promotion de la langue française au Campus d'Edmundston, élu par le Sénat	2012 11 - 2014 10
Hervet, Éric	Personne chargée de la promotion de la langue française au Campus de Moncton, élu par Sénat	2012 11 - 2014 10